

***SOMMAIRE**

L'exposition.....	p.3
Parcours de l'exposition.....	p.4
Introduction du dossier.....	p.5
Pistes pédagogiques.....	p.6
1- Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac présentées aux enfants.....	p.6
2- L'histoire des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac.....	p.11
3- Les acquisitions : pourquoi, comment ?	p.18
4- Les collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac : objets ethnographiques, œuvres d'art ?	p.25
5- Dans le cabinet de travail de Claude Lévi-Strauss.....	p.31
Bibliographie.....	p.42
Publications.....	p.42
Visiter l'exposition avec sa classe.....	p.43
Autour de l'exposition.....	p.44

Dossier coordonné par Virginie Marchand, professeure-relais pour l'académie de Paris au musée du quai Branly - Jacques Chirac. Avec les contributions de Hugo Poulet, professeur d'Histoire Géographie dans l'académie de Créteil et de Natacha Polin, professeure de Lettres dans l'académie de Paris.

Reproduction interdite. Tous droits réservés.

©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Septembre 2019

***L'EXPOSITION**

Présentation générale de l'exposition

Comment se construit une collection dédiée aux cultures et arts extra-européens ? Quelle direction donner à un musée national à la confluence des beaux-arts, de l'ethnographie et de l'art moderne ? Regard sur les coulisses d'une institution à travers vingt années d'acquisitions.

Interroger l'essence même d'un musée : pourquoi acquérir des œuvres et à qui les montrer ? Quelle direction lui donner ? Quel doit être son rôle dans le paysage des collections nationales ? Telles sont les questions que pose l'exposition *20 ans*. À travers le regard d'une dizaine de conservateurs et de professionnels de l'univers muséal, jalonnée par une sélection de près de 500 œuvres, une exposition qui déroule pour la première fois les fils d'une politique d'acquisitions et en dévoile ses coulisses.

Depuis 1998, date de création de l'Établissement public du musée du quai Branly, plus de 78000 pièces historiques et contemporaines (objets et œuvres graphiques et photographiques) ont intégré les collections publiques. Parmi celles-ci, des œuvres majeures, des pièces complétant un ensemble ou historiquement significatives. Des acquisitions savamment choisies, complétant un héritage de près de quatre siècles, fusion des collections du musée de l'Homme et du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO), comme autant de promesses de regards neufs et de savoirs renouvelés pour les collections extra-européennes.

Texte d'introduction dans l'exposition

Un nouvel élan pour les collections nationales :

Il y a vingt ans, le musée du quai Branly-Jacques Chirac héritait des collections du musée de l'Homme et du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, elles-mêmes héritières d'objets entrés dans les collections nationales dès la fin du 16^e siècle, pour les plus anciens.

Dès sa création en 1998, le musée a mis en place un très important chantier des collections visant à photographier, renseigner et reconditionner les 304 528 œuvres héritées et s'est préoccupé dans le même temps de développer sa propre politique d'acquisition visant à poursuivre les lignes de force qui font l'identité des collections qui lui sont confiées et d'ouvrir des nouveaux axes d'enrichissement. Cette politique d'acquisition se fonde sur des choix raisonnés assurant la cohérence entre les différents axes développés.

L'effort mené depuis lors vise à témoigner de la vitalité de création passée comme présente, des mondes africains, asiatiques, océaniques et américains et à enrichir la connaissance sur ces cultures vivantes, en transformation ou disparues.

L'exposition en quelques chiffres

Les quelque **500** œuvres et documents présentés dans l'exposition ont été acquis par le musée du quai Branly-Jacques Chirac entre 1998 et 2018. Ces acquisitions sont destinées à enrichir des collections nationales dont le musée n'est pas propriétaire, mais seulement affectataire. Le musée conserve aujourd'hui **382 538** œuvres inscrites à l'inventaire. En vingt ans, les acquisitions représentent :

78 010 objets, œuvres graphiques et photographies, sans compter les archives. Dont près de **60 %** de dons.

***PARCOURS DE L'EXPOSITION**

Introduction

Un nouvel élan pour les collections nationales
Des collections sur le temps long (1558 - 2018)
Naissance d'un musée

1. Les grands axes d'enrichissement
 - 1.1 - Premiers collectionneurs, artistes et intellectuels
 - 1.2 - Images de voyages et d'expéditions
 - 1.3 - Ensembles et séries
 - 1.4 - Acquérir pour des collections nationales
 - 1.5 - Les collections de textiles et de parures
 - 1.6 - Documenter les collections

2. De l'héritage au contemporain
 - 2.1 - Eléments de l'histoire coloniale
 - 2.2 - La photographie africaine moderne
 - 2.3 - A l'écoute du monde
 - 2.4 - Continuités culturelles
 - 2.5 - Artistes dans la mondialisation
 - 2.6 - Multimédia « qu'en disent-ils ? »

3. Œuvres phares
 - 3.1 - Mur des donateurs

****INTRODUCTION DU DOSSIER***

L'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » vous offre l'occasion unique de plonger au cœur de l'institution muséale.

Elle retrace vingt années d'acquisitions d'œuvres - objets, photographies, peintures, gravures, archives, etc. - par le musée du quai Branly - Jacques Chirac et de ce fait d'enrichissement des collections nationales. Elle révèle ainsi les coulisses du musée : ses acteurs, le processus d'acquisition, ses métiers, sa trajectoire singulière, ses missions, ses œuvres majeures et leur propre histoire.

En se dévoilant ainsi, le musée du quai Branly - Jacques Chirac n'invite pas seulement à une rétrospective, il se montre vivant et dessine de nombreuses perspectives. Avec les élèves, il permet de s'interroger sur le rôle de l'institution muséale, son impact, notre regard sur les œuvres et les objets venus d'ailleurs. L'exposition met également au cœur de la réflexion la notion de patrimoine et les possibilités d'une culture partagée, en mouvement permanent.

Par toutes ses dimensions, l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » permet de participer à la formation citoyenne et à l'éducation artistique et culturelle des jeunes.

C'est l'ambition des pistes pédagogiques présentées dans le dossier pédagogique de cette exposition. Les thématiques abordées et les activités proposées sont ancrées dans les programmes scolaires du cycle 3 à la classe de Terminale. Les nouveaux programmes du lycée sont particulièrement à l'honneur, notamment les nouveaux enseignements de spécialité : Histoire des arts, Arts plastiques, Histoire Géographie Géopolitique Sciences politiques, Humanités Littérature et Philosophie.

***PISTES PEDAGOGIQUES**

1- Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac présentées aux enfants.

Niveau scolaire : Cycle 3 (CM1 - Sixième).

Disciplines : Histoire des arts, Arts plastiques, Culture littéraire et artistique

Points d'entrée dans les programmes scolaires :

*Histoire des arts : Tous les attendus de fin de cycle peuvent être ici travaillés : « Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art », « Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles », « relier des caractéristiques d'une œuvre à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création », « se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial ».

*Arts plastiques : « La représentation plastique et les dispositifs de présentation », « La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre », « S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ».

*Culture littéraire et artistique. CM1-CM2 : « Imaginer, dire et célébrer le monde ». Sixième : « Récits de création ; création poétique ».

Objectifs : Se familiariser avec la fréquentation d'un musée. Comprendre les missions d'un musée. Définir ce que sont les collections et les acquisitions d'un musée comme le musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Document 1 : Le musée du quai Branly - Jacques Chirac présenté aux enfants.

Le musée du quai Branly - Jacques Chirac a été créé en 1998, à l'initiative de Jacques Chirac, alors président de la République française. Le musée est consacré aux arts et aux civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Il rassemble aujourd'hui plus de 380 000 œuvres et objets extra européens, c'est-à-dire qui ne sont pas issus d'Europe, pour les faire connaître à tous ses visiteurs. Le musée a ouvert ses portes en 2006.

Les œuvres et les objets qui sont présentés dans le musée ou qui sont dans ses réserves sont appelés les collections. Les collections appartiennent à l'Etat français et sont confiées au musée qui a pour mission de les protéger et de les montrer aux visiteurs.

En 1998, lorsque le musée du quai Branly - Jacques Chirac est créé, l'Etat lui confie des œuvres et des objets venant d'autres musées, principalement du musée de l'Homme - qui les avait aussi récupérés de l'ancien musée d'ethnographie du Trocadéro - et de l'ancien musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie.

L'une des missions du musée est d'enrichir ses collections, pour avoir toujours plus d'objets et d'œuvres à montrer aux visiteurs afin d'apprendre à mieux connaître les sociétés d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Alors depuis 1998, le musée a fait des acquisitions. Il y a deux manières de faire de nouvelles acquisitions pour le musée : en faisant des achats ou en recevant des dons de la part de collectionneurs.

En un peu plus de 20 ans, le musée a acquis plus de 78 000 nouveaux objets : presque 16 000 œuvres d'art ou objets et plus de 61 000 dessins, photographies, archives !

Document 2 : Les aventures dessinées d'Eugénie au musée du quai Branly - Jacques Chirac par Riad Sattouf.

A l'occasion des 10 ans du musée du quai Branly - Jacques Chirac, en 2006, Riad Sattouf a imaginé une série inédite pour suivre les aventures d'Eugénie, la copine d'Esther, dans le musée et ses collections. L'ensemble est accessible sur le site Internet du musée :

<http://www.quaibrantly.fr/fr/expositions-evenements/au-musee/spectacles-fetes-et-evenements/fetes-et-evenements/details-de-levenement/e/eugenie-au-musee-du-quai-branly-jacques-chirac-36482/>

Affiche réalisée par Riad Sattouf pour les 10 ans du musée, 2006. ©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Document 3 : Qu'est-ce qu'une collection ?

Une collection cela peut être beaucoup de choses ! D'abord, c'est un ensemble d'objets ou d'êtres vivants rassemblés dans un lieu parce qu'on aime accumuler ou parce qu'on veut les présenter au public. Et il y a toutes sortes de collections : des petites, des grandes, des belles, des moches, des originales et des banales, certaines qui ne valent pas un sou et d'autres fort coûteuses.

La collection peut donc être composée d'œuvres d'art ou de boîtes de sardines, de petits cœurs en tissu ou de livres et de manuscrits rares, de sacs en plastique ou d'animaux...

Les premiers grands collectionneurs que l'on connaisse en Europe apparaissent au XVI^e siècle. Il s'agissait de rois, d'hommes politiques, de savants, d'artistes célèbres. Des personnages à la fois riches et importants ! Ils constituaient leur collection en fonction de la beauté, de la singularité ou de la rareté des objets. Puis ils la présentaient dans des meubles, ou des pièces que l'on nomme aussi cabinets de curiosité.

Pourquoi collectionner ? Parce qu'on aime cela, mais aussi pour étudier les objets que l'on amasse et tenter de comprendre le monde qui nous entoure.

Aujourd'hui les collectionneurs semblent plus nombreux. Rien qu'en France, il y a plus de cinq millions de collectionneurs. Il faut dire que des siècles passés, seules les collections les plus importantes ont été protégées : une collection d'œuvres d'art a forcément été mieux traitée qu'une collection de moulins à café...

Anne Villard, in *Dada*, « Collections, collectionner, collectionneurs », éditions Mango Presse, janvier 2004, pages 6-7.

Document 4

C'est bien plus qu'un musée, c'est un territoire où tous les mondes se croisent. Ici l'Autre est chez lui. Ici l'Ailleurs est partout. Pour accéder au bâtiment rouge et brun de l'architecte Jean Nouvel, il faut se glisser derrière l'immense paroi de verre qui fait face à la Seine et traverser un jardin d'herbes sauvages. (...) Le grand voyage peut commencer. D'un univers à l'autre, d'obscures beautés racontent tous les mystères de la Terre. Le Grand, l'Immense, côtoient l'infiniment Petit, les puissances invisibles nous frôlent et nous envoûtent. On est emporté très loin, aux origines de ces mondes qui ne ressemblent pas aux nôtres.

Marie Sellier, *Mon petit quai Branly*, Paris, RMN Jeunesse, 2009, pages 6 - 7.

Document 5



Masque cérémoniel « kegginauq » : morse et caribou

Amériques, Amérique du nord, Etats-Unis, Alaska

Population : Inuit Yupik

Date : début du 20^{ème} siècle

Matériaux et techniques : bois, poils, fibres végétales, pigments. Sculpture et assemblage de plusieurs éléments.

Dimensions : 50 x 36 x 34 cm.

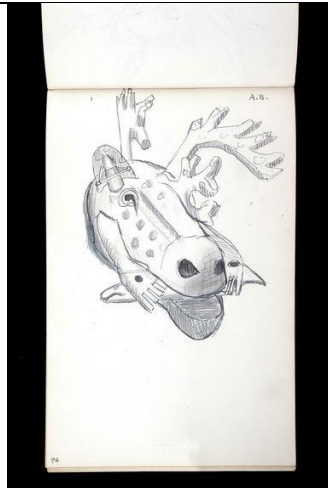
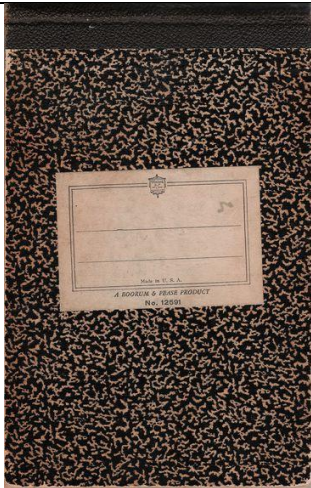
Ancienne collection : Robert Lebel, Jean-Jacques Lebel

N° inventaire : [70.2006.41.2](#)

©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Ce masque cérémoniel « kegginauq » représente sur une demi-face un morse et sur l'autre un caribou.

Les masques « kegginauq » sont porteurs d'une vision ou d'un rêve d'un chamane. Ils étaient fabriqués, souvent par paire, en vue d'être associés à un récit accompagné par des chants et des danses aux tambours lors de cérémonies saisonnières. Ils rendaient visibles, le temps d'une cérémonie, les voyages intérieurs de l'« angalkuq » (chamane), intercesseur entre le monde des esprits, des animaux et des défunts. Les cérémonies avaient lieu principalement durant l'hiver dans le « qasgiq », une vaste maison collective semi-souterraine réservée aux hommes.



Document 6

Robert Lebel, Carnet de dessins de masques yup'ik, 1942 - 1946.

Amériques, Canada, Colombie britannique.

Matériaux et techniques : carnet de dessin relié, couverture cartonnée, textile. Dessins à l'encre de chine, au crayon et couleur sur papier.

Dimensions : 13 x 20.5 x 1.3 cm

Ancienne collection : Robert Lebel, Jean-Jacques Lebel.

N° inventaire : [70.2007.11.1](#)


©musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Ce carnet de 58 dessins appartenait à Robert Lebel. Il a été acquis par le musée du quai Branly - Jacques Chirac auprès de Jean-Jacques Lebel, le fils de Robert Lebel. Robert Lebel était un écrivain et un critique d'art. Il s'est réfugié à New York pendant la Seconde Guerre mondiale. Là-bas il fréquente de nombreux artistes (notamment les surréalistes) et il découvre la beauté des masques yupik dans un musée (l'American Museum of Natural History) et dans la boutique d'un célèbre antiquaire : Julius Carlebach. Dans son carnet, il dessine ces masques yupik, dont certains qu'il achète ou qui sont achetés par des artistes comme André Breton.

Proposition d'Activités Elèves :

- D'après le document 1, le document 2 (1^{ère} planche) et votre venue au musée du quai Branly - Jacques Chirac, rédigez une phrase ou un court paragraphe pour expliquer sur quoi portent les collections du musée.

- D'après le document 3 et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », donnez une définition des termes suivants : collections, acquisitions ; puis expliquez comment se sont constituées les collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac.
- D'après le document 2, plus précisément la planche intitulée « l'art des humains », après avoir visité l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », pensez-vous comme Eugénie, que les œuvres du musée témoignent de « l'art des humains » et que « leurs points communs sont bien supérieurs à leurs différences » ? Justifiez votre réponse.
- Retrouvez le masque représenté sur le document 5 au cours de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ». Observez-le attentivement sans oublier de lire son cartel (le cartel est une étiquette qui vous donne les principales informations sur un objet exposé), avant de compléter la carte d'identité de l'objet ci-dessous.
Cette « carte d'identité » est essentielle pour identifier l'objet dans les collections du musée !

Carte d'identité :	
Nom :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Avec quels matériaux est-il fabriqué ?	
A quoi sert-il ?	
Que représente-il ?	
A qui appartenait-il ?	
Comment est-il arrivé dans les collections du musée ?	

- Au cours de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », observez attentivement l'objet représenté sur le document 5 et exprimez ce que vous ressentez en le regardant.
- Retrouvez l'objet représenté dans le document 6 au cours de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ». Expliquez quel est cet objet et son lien avec le masque représenté dans le document 5 et vu également dans l'exposition.
- Au cours de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », choisissez un objet issu d'un autre continent : Afrique ou Asie ou Océanie. Etablissez sa carte d'identité (comme pour le document 5) puis exprimez votre opinion sur cet objet pour justifier votre choix. Pour tenir un carnet de dessins comme Robert Lebel, réalisez un croquis de l'objet que vous avez choisi.

- Après avoir visité le musée du quai Branly - Jacques Chirac, êtes-vous d'accord avec ce qu'exprime Marie Sellier dans le document 4 ? Donnez votre avis et votre ressenti en citant des exemples.

Pour aller plus loin :

- De retour en classe : mener une activité de constitution d'une collection, individuelle ou collective, puis organiser l'exposition de cette collection au sein de l'école.
- De retour en classe : effectuer une recherche documentaire sur les cabinets de curiosité et l'histoire de la naissance des musées en France.
- A partir de l'observation et de l'étude du masque cérémoniel « kegginaquq », morse et caribou, représenté sur le document 5, travailler sur les masques dans les collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac, la variété de leurs formes plastiques et de leurs fonctions.

Des repères sur l'art du masque en Afrique et des activités réalisables en classe vous sont proposés dans le [dossier pédagogique de l'atelier « Au cœur des masques »](#).

2. L'histoire des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Niveau scolaire : Classes du collège (cycle 4) et du lycée général, technologique et professionnel.

Disciplines: Lettres, Arts appliqués, Arts plastiques, Spécialité Histoire Géographie, géopolitique, sciences politiques, Philosophie, Histoire des Arts.

Points d'entrée dans les programmes scolaires :

*Histoire des arts, cycle 4 : « Les arts à l'ère de la consommation de masse de 1945 à nos jours ».

*Lettres, CAP : « Rêver, imaginer, créer ».

*Arts appliqués, CAP et Seconde professionnelle : « Contribution de l'enseignement au chef-d'œuvre », « Design et culture appliqués au métier », « Ouverture artistique, culturelle et civique ».

*Enseignement optionnel ou de spécialité d'Histoire des arts, Seconde générale et technologique, Première et Terminale générale : « Se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux. (...) Diffusion et circulation de l'œuvre artistique ».

*Enseignement optionnel ou de spécialité d'Arts plastiques, Seconde générale et technologique, Première et Terminale générale : Domaine « La présentation et la réception de l'œuvre ».

*Spécialité Humanités, littérature et philosophie, Première générale : « Les représentations du monde. Découverte du monde et pluralité des cultures. Décrire, figurer, imaginer ».

*Philosophie, Terminale générale, technologique et professionnelle : L'art.

*Spécialité Histoire Géographie, géopolitique, sciences politiques : Thème 4 « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques », en particulier l'axe 1 : « Usages sociaux et politiques du patrimoine ».

*Lettres, Terminale professionnelle : « L'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts », « Identité et diversité ».

Objectifs et problématique :

Il y a 20 ans, le musée du quai Branly héritait des collections du musée de l'Homme et du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO). La plupart de ces objets ont une longue histoire. Les plus anciens proviennent de collections nationales de la fin du 16^e siècle alors que l'emblème du musée, la célèbre statuette Chupicuaro est la première acquisition du musée en 1998. Comment se sont constituées les collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac ? Quelles réflexions soulève la constitution de collections dédiées aux arts et civilisations extra européens ?

2.1 - Le musée : tentative de définition.

Document 1 : définition et diversité des musées.

Le mot « musée » est d'un usage courant mais le définir n'est pas chose facile. [...] les musées se sont diversifiés en une large gamme d'institutions qui présentent, à première vue, bien peu de points communs. Lorsqu'il s'agit d'en donner une définition, chacun a dans l'esprit une catégorie particulière de musée : qui un musée d'art, qui un muséum de sciences naturelles, qui un musée d'ethnologie, qui encore un musée d'archéologie ou d'histoire.

Cherchons une définition qui englobe l'ensemble des institutions muséales. Les dictionnaires et encyclopédies grand public décrivent le musée en s'appuyant essentiellement sur ses caractéristiques les plus visibles : le lieu (l'architecture), le rassemblement d'une collection d'objets, l'exposition. Ils soulignent pour la plupart que ces objets présentent un intérêt particulier, sur les plans artistique, historique, technique ou scientifique. Les ouvrages de muséologie et les associations de musées tentent également de définir le terme.

La définition à laquelle on se réfère le plus souvent est celle proposée par l'ICOM¹ et adoptée dans les statuts de cette association : « Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'étude, d'éducation et de délectation... »

André Gob et Noémie Drouguet, *La muséologie, histoire, développement et enjeux actuels*, Paris, éditions, Armand Colin, 2014, page 43.

Document 2

« Un musée n'est pas seulement l'héritage poussiéreux d'une collection, nonobstant tous les amateurs de poussière et d'oeuvres oubliées, il est une formidable promesse de regards neufs, « de réveil de mémoire endormie » selon la belle expression de Mataliwan Kuliyanan, Amérindien Wayana, de combinaisons de savoirs renouvelés, d'agencements esthétiques imprévus que la sensibilité du siècle recrée. N'en déplaise aux esprits simples et chagrins qui pensent le musée comme chose morte, la collection est vivante. Elle s'enrichit de compléter des points de vue, des connaissances, des recherches. Elle est un héritage qui se transforme sans cesse, un patrimoine actif »

Yves Le Fur, Directeur du Département du Patrimoine et des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac. En introduction du [Dossier de presse](#) de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly-Jacques Chirac », 2019.

Document 3

Le musée du quai Branly, lui, ne se définit pas comme un musée ethnographique ou de beaux-arts. C'est sa spécificité, qui n'a pas vraiment d'équivalent à l'étranger. Le rapport aux collections au musée du quai Branly s'est construit en réaction à des pratiques du passé, notamment par une volonté de transparence se traduisant par l'accès donné à la totalité des collections via leur mise en ligne. Le rapport à l'objet a aussi été modifié. Traditionnellement, dans un musée d'ethnographie, l'identité de l'objet est définie par le seul discours ethnographique. Et cela l'enferme beaucoup, c'est univoque. La situation est différente au musée du quai Branly, où l'identité des collections n'est pas donnée systématiquement a priori. Les objets sont avant tout considérés comme étant à conserver, et peuvent donner lieu à plusieurs types d'interprétations. On peut le constater dans le programme d'expositions très varié.

Entretien avec Christine Barthe in *Gradhiva*, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts, « Sur le vif. Photographie et anthropologie », 27 | 2018.

Proposition d'Activités Elèves :

- Avant votre venue au musée pour l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », rédigez votre définition personnelle de ce qu'est un musée puis lisez le document 1 afin de compléter ou de modifier votre proposition.
- D'après les documents 1 et 2, expliquez quelles sont les missions principales d'un musée. Lors de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », affinez votre réponse.
- D'après votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » et à l'aide du document 3, expliquez pourquoi il est complexe de

¹ ICOM : Conseil international des musées (cf : <https://icom.museum/fr/>)

catégoriser le musée du quai Branly - Jacques Chirac. Illustrez votre réponse avec des œuvres vues dans l'exposition.

2.2 - L'histoire singulière du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Document 4 : L'histoire des collections.

Du musée du Louvre au musée d'ethnographie du Trocadéro

D'abord présentées au musée du Louvre, ces collections, principalement américaines, trouvent progressivement leur place au travers de projets de musées spécifiques au sein du musée du Louvre, appelés successivement : « Musée Dauphin », « Musée de Marine » puis « Musée ethnographique ». Parallèlement, les collections s'enrichissent grâce aux instructions pour la collecte d'objets données aux marins et scientifiques qui entreprennent des voyages autour du monde. En 1878, en écho à l'Exposition universelle de Paris, le musée d'ethnographie du Trocadéro est créé, consacrant une nouvelle répartition des missions des musées : « Au Louvre le domaine de l'art, au Trocadéro, l'histoire des mœurs et des coutumes sans distinction d'époque. »

Expansion coloniale, expositions universelles et enrichissement des collections

Les conquêtes coloniales s'accéléralent durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle, d'importantes collections africaines viennent, entre autres, enrichir les collections parisiennes du musée d'ethnographie du Trocadéro et de nombreux musées et muséums d'autres villes françaises. Les sociétés savantes locales sont bien souvent les initiatrices et les animatrices de ce réseau de musées régionaux. Un vaste mouvement de pièces ethnographiques anime les échanges entre musées nationaux, les musées régionaux et les nombreux musées d'ethnographie qui prospèrent ou naissent en Europe et dans le monde. Les Expositions universelles et coloniales stimulent l'émulation entre institutions et une exposition permanente des colonies aux missions d'embée politiques et économiques est instituée à Paris. Elle donnera naissance au Musée des Colonies, ouvert dans la foulée de l'Exposition coloniale de 1931.

Entre Musée de l'Homme et Musée des arts d'Afrique et d'Océanie

Créé en 1937, le Musée de l'Homme prend la suite du musée d'ethnographie du Trocadéro tombé en désuétude en cette première moitié du 20^{ème} siècle. Refondé sur des bases scientifiques, le musée est enrichi par un important mouvement d'expéditions visant à dresser l'inventaire de cultures matérielles mondiales. En parallèle, et suivant l'évolution politique des territoires coloniaux, le Musée des Colonies se mue en 1935 en Musée de la France d'Outre-mer. Les collections privées, et notamment celles des artistes tels que Picasso ou André Breton, invitent à une perception esthétique de ces œuvres. Avec les décolonisations de la seconde moitié du 20^{ème} siècle et sous l'impulsion d'André Malraux, la vision artistique des civilisations extra-européennes s'affirme et le Musée des Colonies devient en 1961 le Musée des Arts africains et océaniens, puis en 1990 le Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie.

Le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Ouvert en 2006, le musée du quai Branly - Jacques Chirac rassemble les collections issues d'un double héritage : celui du Musée de l'Homme et celui du Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie. Avec plus de 370 000 objets, 700 000 pièces iconographiques et plus de 200 000 titres d'ouvrages de référence, le musée du quai Branly - Jacques Chirac est l'une des plus riches institutions publiques européennes dédiées à l'étude, à la préservation et à la promotion des arts et civilisations extra-européennes.

Source : Site internet du musée du quai Branly-Jacques -Chirac.

<http://www.quaibrantly.fr/fr/collections/toutes-les-collections/histoire-des-collections/>

Document 5 : Une longue reconnaissance esthétique : quelques repères chronologiques.

1892 : Paul Gauguin affirme : « *Vous trouverez toujours le lait nourricier dans les arts primitifs.* » Gauguin est le premier à donner une acception positive à ce qu'on a appelé « arts primitifs » en pleine ère coloniale.

1909 : Le poète Guillaume Apollinaire demande l'entrée des « Arts primitifs » au Louvre : « *Le Louvre devrait recueillir certains chefs-d'œuvre exotiques dont l'aspect n'est pas moins émouvant que celui de beaux spécimens de la statuaire occidentale.* »

15 mars 1990 : Manifeste de Jacques Kerchache - collectionneur et marchand d'art - publié dans le journal *Libération* : « Pour que les chefs-d'œuvre du monde entier naissent libres et égaux signé par 150 personnalités dont Michel Leiris, Claude Lévi-Strauss², Léopold Sedar Senghor...

« *Le grand Louvre du XXI^e siècle constituera le lieu de reconnaissance des formes d'Art existant dans ce qu'elles ont de plus remarquables. Pourtant rien n'est officiellement prévu pour accueillir les objets issus des cultures africaines, américaines, arctiques, asiatiques et océaniques dans ce qui deviendrait alors la 8^e section.* (...)

Ces résistances sont d'autant plus inquiétantes que le cahier des charges concernant la distribution des surfaces doit être prochainement déposée. Si aucune décision n'est prise, la France de 1989 aura entériné par un aveuglement qui n'est pas sans rappeler celui qui a justifié la nuit coloniale, l'exclusion pour les décennies à venir des œuvres majeures produites par les trois quarts de l'Humanité. »³

1998 : Création de l'Etablissement public du musée du quai Branly.

Avril 2000 : Ouverture du Pavillon des Sessions au musée du Louvre⁴.

Juin 2006 : Ouverture au public du musée du quai Branly.

Juin 2016 : A l'occasion de son dixième anniversaire et en hommage à son principal créateur, le musée prend le nom de musée du quai Branly - Jacques Chirac. En 10 ans, le musée a accueilli environ 14 millions de visiteurs.

Document 6



Statuette féminine Chupicuaro

Mexique, Etat du Guanajuato
600 avant J.-C. - 200 après J.-C.

Matériaux et techniques : Terre cuite à engobe modelée en plusieurs phases

Dimensions : 31 x 22,5 x 14 cm

Figurine creuse féminine à décors géométriques représentant peut-être des peintures corporelles. Objet archéologique, à usage probablement funéraire.

N° inventaire : [70.1998.3.1](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Arnaud Baumann

² Voir infra la piste pédagogique 5 de ce dossier pédagogique : « Dans le cabinet de travail de Claude Lévi-Strauss ».

³ Extrait du Manifeste de Jacques Kerchache « Pour que les chefs d'œuvre du monde entier naissent libres et égaux » publié le 15 mars 1990 dans *Libération*.

⁴ Cf Le Pavillon des Sessions : les arts non occidentaux au musée du Louvre » : <https://www.youtube.com/watch?v=qq1GydljetQ>

Proposition d'Activités Elèves :

- D'après les documents 4 et 5 et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », rappelez les grandes étapes de la constitution des collections du musée. En 1998, d'où viennent principalement les collections ?
- D'après les documents 4 à 6, vos connaissances et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » : Comment expliquez-vous les « résistances » évoquées par Jacques Kerchache ?
- D'après les documents 4 à 6, vos propres connaissances et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », précisez pourquoi l'expression « arts primitifs », employée par P. Gauguin et par G. Apollinaire, ou l'expression « arts premiers » ne sont plus utilisées. Expliquez en quoi la reconnaissance de ces arts est-elle primordiale ?
- De retour en classe, à l'aide des documents 4 et 5 et d'une éventuelle recherche documentaire complémentaire, réalisez une chronologie à l'aide d'un logiciel en ligne (*Timeline* par exemple) sur l'histoire des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Vous pouvez illustrer votre chronologie en insérant des photos du musée d'Ethnographie du Trocadéro, du musée de l'Homme, du musée national des arts africains et océaniques, du Pavillon des Sessions et du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

2.3 - La notion de collection à travers les collections photographiques du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Document 7

« Une collection se constitue à la suite de choix et de refus, au terme d'une sélection où, indépendamment de tout critère scientifique, le goût personnel, celui de l'époque, le statut social du collecteur, l'étendue de son savoir etc., jouent un rôle non négligeable. (...) Les collecteurs, les musées, les grandes expositions organisées à la fin du XIXe siècle ont joué une part active dans la formation du goût des sociétés européennes, soit que ces arts aient dispensés aux nôtres, sur le mode d'une lente infusion avant le bouleversement cubiste, leurs formes, leurs formes, leurs couleurs, leurs traits déroutants »

Michel Coquet, « Des objets et leurs musées », in *Journal des Africanistes*, 1999, 69-1.
Source : https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1999_num_69_1_1184

Document 8

« Le collecteur s'attachera à composer des séries logiques, en réunissant si possible tous les échantillons d'un même objet en dimensions, formes... sans craindre les doubles et les triples ».

Marcel Mauss, 1967.

Document 9 : La collection de photographies.

Anaïs Mauuarin (A. M.) : Plus de sept cent dix mille photographies sont conservées au musée du quai Branly, dont une grande part, environ six cent mille, provient de la photothèque du musée de l'Homme, créée dans les années 1930 et que vous avez connue dans les années 1990, presque inchangée. Pouvez-vous nous dire quel était le statut de ces photographies au sein du musée de l'Homme et comment il a progressivement évolué, jusqu'à l'intégration des images dans les collections du musée du quai Branly ?

Christine Barthe (C. B.) : J'ai commencé à travailler au musée de l'Homme à partir de 1992 (...) Dans le processus de professionnalisation des institutions et des métiers du patrimoine, il y a eu un décalage entre les musées de beaux-arts, qui ont vu leurs équipes de mieux en mieux formées, leurs métiers redéfinis, et les musées d'ethnographie, qui eux, sont souvent arrivés en queue de cortège. Le statut des objets d'art a été consolidé beaucoup plus tôt que celui des objets de l'ethnographie. Sans compter que même dans des musées non ethnographiques, la photographie est la dernière à être entrée dans le circuit de l'objet de collection. (...) Il a ainsi fallu gravir plusieurs marches : expliquer ce qu'était le patrimoine et pourquoi la photographie pouvait en faire partie, pourquoi il fallait interdire de photocopier des tirages ou d'utiliser des négatifs du XIX^e siècle dans un agrandisseur... Bref, des questions absolument essentielles, des usages très concrets qu'il a fallu faire évoluer. En effet, les habitudes n'étaient pas celles d'une bibliothèque, mais plutôt celles d'une agence commerciale. Les changements que je pouvais préconiser ou imposer dans la consultation ou l'usage des tirages et des négatifs avaient donc des répercussions au niveau commercial. Toutefois, l'urgence de sécurité et de conservation était tellement grande à ce moment-là, qu'elle a pris le pas sur tout questionnement lié au traitement des images, du type « est-ce de la documentation ou de l'art ? ». Peu nous importait, c'étaient des objets à sauvegarder.

A.M : (...) Pourriez-vous nous en dire plus sur cette collection contemporaine ?

C.B : (...) Le parti pris était assez radical : face à la collection historique de plus de sept cent dix mille images, qui correspond au regard des Européens sur le monde extérieur, il s'agissait de se tourner vers la production actuelle des photographes et des artistes vivant dans les quatre continents qui intéressent le musée. Alors que la photographie paraît un médium largement partagé dans le monde entier, nous connaissons en réalité très peu sa pratique, ses auteurs. La politique générale pour la photographie contemporaine s'est également étayée via les acquisitions, ainsi que la diffusion et la promotion de nombreux photographes grâce à Photoquai⁵, la partie jusqu'ici la plus visible de ces actions.

Entretien avec Christine Barthe in *Gradhiva*, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts, « Sur le vif. Photographie et anthropologie », 27 | 2018.

Document 10



James Barnor (né en 1929)
Sans titre [Mohammed Ali]
Londres, années 1960

Matériaux et techniques : Tirage d'époque sur papier baryté
Dimensions : 20.5 x 25.5 cm

Provenance : Archives du photographe
Achat (2016)
N° inventaire : [PP0233419](#)
James Barnor ©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Mohammed Ali entouré d'un de ses assistants et d'un modèle du magazine *Drum*. Mohamed Ali est photographié en 1966, lors d'un entraînement, avant son combat contre Brian London à Earls Court Arena le 6 août 1966.

⁵ Photoquai est la Biennale des images du monde qui a eu lieu au musée du quai Branly de 2007 à 2015. Un programme de Résidences photographiques mis en place par le musée du quai Branly - Jacques Chirac en 2008 met à l'honneur la création artistique et la photographie contemporaine. Voir : <http://www.quaibrantly.fr/fr/collections/toutes-les-collections/la-photographie-au-musee/>

Proposition d'Activités Elèves :

- D'après les documents 7 à 9 et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », mentionnez plusieurs critères pour l'acquisition d'un objet puis organisez-les sous forme de tableau ou d'une carte mentale.
- D'après les documents 9 et 10 et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » : comment pouvez-vous expliquer que le musée ait enrichi sa collection en acquérant des photographies contemporaines ?
- A partir du document 8 et de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac. » : recherchez dans l'exposition des objets présentés en série, puis expliquez pourquoi il est intéressant, soit du point de vue d'un conservateur, soit du point de vue d'un visiteur, d'observer des séries du même objet.

- Mise en activité : constituer sa propre collection.

*Choisissez dans l'exposition plusieurs œuvres et objets qui vous permettraient de créer votre collection personnelle.

*Pour chacune d'elle, notez les informations à l'aide des cartels (numéro de l'œuvre, date, origine de l'œuvre, fonction, mode d'acquisition...)

*Précisez les critères de votre sélection (esthétique, géographique, usuel, thématique...)

*Faites part de votre ressenti, émotion, opinion personnelle, exprimez votre subjectivité.

- De retour en classe, présentez votre collection :

*Sur le site du musée, dans l'onglet « [Explorer les collections](#) », vous pourrez retrouver les œuvres et objets sélectionnés et leurs notices à l'aide de leurs numéros d'inventaire.

*A l'aide d'un logiciel en ligne comme Padlet, présentez votre collection, en insérant les photos. Rédigez les informations essentielles et les critères de la sélection. Donnez un titre à votre collection.

3. Les acquisitions : pourquoi, comment ?

Niveau scolaire : Classes du collège (cycle 4) et du lycée général, technologique et professionnel.

Disciplines : Histoire des arts, Arts plastiques, Spécialité Humanités, littérature et philosophie, Spécialité Histoire Géographie, Géopolitique, Sciences politiques, Arts appliqués et cultures artistiques.

Points d'entrée dans les programmes scolaires :

*Histoire des arts, cycle 4 : « Les arts à l'ère de la consommation de masse (de 1945 à nos jours) » : « un monde ouvert ? Les métissages artistiques à l'époque de la globalisation ».

*Arts plastiques, cycle 4 : « La représentation ; images, réalité et fiction » : « le dispositif de représentation » - « L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur ».

*Enseignement optionnel ou de spécialité Arts - Histoire des arts, Seconde, Première, Terminale séries générales et technologiques : « Se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux », « Etudier de manière approfondie au moins une œuvre d'art originale, non sous forme de reproduction mais devant celle-ci », « Diffusion et circulation de l'œuvre artistique ».

*Enseignement optionnel ou de spécialité Arts - Arts plastiques, Seconde, Première, Terminale séries générales et technologiques : Domaine « La présentation et la réception de l'œuvre » (Seconde) - Domaine « La monstration et la diffusion de l'œuvre, les lieux, les espaces, les contextes » (Première, Terminale).

*Spécialité Humanités, littérature et philosophie, Première générale : « Les représentations du monde ».

*Spécialité Histoire Géographie, Géopolitique, Sciences politiques ; Terminale générale : Thème 4 : « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques ».

*Arts appliqués et cultures artistiques, séries professionnelles : « Contribution de l'enseignement au chef-d'œuvre », « Ouverture artistique, culturelle et civique ».

Objectifs : Comprendre le processus d'acquisition dans un musée national français, le musée du quai Branly - Jacques Chirac : les acteurs, les étapes, les objectifs des acquisitions venant enrichir les collections.

3.1 - Le regard de Julien Rousseau, conservateur et responsable de l'Unité patrimoniale Asie au musée du quai Branly - Jacques Chirac sur les acquisitions.

Document 1 : Entretien avec Julien Rousseau, conservateur du patrimoine, responsable de l'Unité patrimoniale Asie au sein du Département du Patrimoine et des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Commissaire associé de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ».

Comment un musée national comme le musée du quai Branly - Jacques Chirac enrichit-il ses collections ?

Le processus d'acquisition est le même pour tous les musées détenant le label Musée de France par le ministère de la culture, du fait de l'intérêt public de leur collection et de leur projet scientifique et culturel. Les musées de France peuvent dépendre de collectivités locales, pour les musées territoriaux, ou de l'Etat, pour les musées nationaux. Il faut garder à l'esprit que le processus d'acquisition est un processus réglementé et centralisé car les collections appartiennent au domaine public et à l'Etat dans le cas des musées nationaux : un musée n'achète pas ce qu'il veut !

Un musée achète en fonction de son projet scientifique et culturel qui s'inscrit dans une politique culturelle locale et nationale. A travers les commissions d'acquisitions, les services centraux du ministère veillent ainsi à ce que chaque musée s'inscrive dans un projet particulier et complémentaire des autres institutions.

En tant que responsable de l'unité patrimoniale Asie du musée du quai Branly - Jacques Chirac, êtes-vous le seul acquéreur d'objets et d'œuvres asiatiques en France ?

Plusieurs musées français conservent bien sûr des collections asiatiques et le système des commissions d'acquisitions auprès du ministère de la culture vise la cohérence et la complémentarité entre les institutions. Le musée national des arts asiatiques Guimet se consacre à l'archéologie et aux arts prestigieux qui entrent dans une définition assez classique de l'histoire de l'art. Les collections asiatiques du musée du quai Branly - Jacques Chirac, sont étroitement liées aux débuts de l'ethnographie et aux missions scientifiques menées à partir de la fin du 19^{ème} siècle. Elles se consacrent davantage aux arts populaires et minoritaires notamment.

Existe-t-il alors une concurrence avec des musées d'art contemporain ?

Nous achetons des œuvres contemporaines, mais nous ne cherchons pas à dénicher des artistes et à participer au marché même si notre action a bien sûr une incidence. Nous cherchons des artistes dont le discours s'inscrit dans nos collections. Pour l'exposition « *Enfers et fantômes d'Asie* »⁶ (10 avril 2018 - 15 juillet 2018) la collaboration avec des artistes contemporains a pris différentes formes. Nous avons acquis des objets populaires en lien avec le culte des esprits et la représentation des fantômes (amulettes, posters de films d'horreur, figurines de manga...). Des œuvres ont aussi été commandées à des artistes pour l'exposition et pour entrer dans les collections du musée. Le peintre Anupong Chantorn a ainsi exécuté une grande toile illustrant les enfers bouddhiques qui vient parfaitement compléter nos collections. D'autres artistes avaient créé des œuvres éphémères pour l'exposition, comme les performances de danse butô de Yoko Higashi qui avaient été présentées à partir de différents dispositifs vidéo comme l'hologramme.

Depuis leur création, les musées que l'on appelait « ethnographiques » ou plus largement de « société » présentent des cultures contemporaines à partir d'objets qui deviennent historiques avec l'évolution rapide des cultures matérielles. Nous pouvons acheter aussi des œuvres dans des galeries d'art contemporain mais nous argumentons au cas par cas, sur la pertinence du rapport avec nos collections et les thématiques que le musée souhaite développer.

Pourriez-vous nous expliquer comment se déroule un processus d'acquisition ?

Les conservateurs repèrent d'abord des œuvres. Cela peut se faire en surveillant les ventes, les galeries, ou en déplacement dans les régions sur lesquelles nous travaillons lors des missions de recherche ou de prospection.

Nos propositions sont ensuite présentées devant une commission des acquisitions, c'est-à-dire devant un jury qui doit s'assurer de la cohérence des choix. Ce jury comprend des représentants du ministère de la culture, la direction du musée, des experts et collègues conservateurs. Lors de cette commission les œuvres sont présentées, afin de pouvoir juger de l'intérêt et aussi du prix. Les dons sont aussi présentés devant la commission car toute acquisition a un coût, restauration éventuelle, conditionnement, conservation dans les réserves.

La commission refuse-t-elle parfois l'entrée dans la collection ?

Oui, cela peut arriver. Mais le musée tient en interne des pré-commissions des acquisitions pour préparer et présélectionner les dossiers.

Pourquoi ce vote est-il si important ?

Si l'acquisition est acceptée, on donne un numéro d'inventaire à la pièce. Ce n'est pas rien car vous savez que le patrimoine public est inaliénable, ce qui signifie que la pièce acquise devra être conservée par les générations futures. Il faut donc songer au stockage, et coût et à la possibilité technique de la conservation de chaque objet. En un mot, il faut penser aux générations futures qui auront la chance et mais aussi la charge d'entretenir ce patrimoine. Le musée du quai Branly - Jacques Chirac conserve les matériaux les plus divers qui ont pu entrer dans ses collections à la suite des missions ethnographiques. Nous avons notamment des manteaux en peau de saumon de Sibérie ou des sushis en plastique de devanture de restaurant.

⁶ Voir le [dossier pédagogique](#) de l'exposition « *Enfers et fantômes d'Asie* ».

Je suis très attaché à la mission de service public des musées, qui remonte à la Révolution française et à la transformation du Louvre en musée, pour mettre à disposition du public son patrimoine. Il est important que l'enrichissement de ce patrimoine et la dépense publique qu'il entraîne soient contrôlés et recueille plusieurs avis extérieurs.

L'entrée dans les collections est donc définitive ?

Oui c'est un principe fondamental du droit du patrimoine. Il existe toutefois des commissions de déclassement très exceptionnelles, qui donnent lieu à un processus très complexe et très circonscrit comme on a pu le voir notamment avec la restitution des têtes maories et la question des restes humains qui ne relève pas d'ailleurs du seul domaine du patrimoine. Mais cela est exceptionnel et l'inaliénabilité reste un principe intangible.

Acquérir, cela coûte-t-il forcément cher ?

Pas toujours ! Un musée n'est pas comme un collectionneur qui ne chercherait que des chefs-d'œuvre. Une acquisition se justifie par le discours propre qu'elle porte et celui-ci peut être artistique, mais aussi historique ou documentaire. Un objet des plus modestes peut avoir sa place s'il a quelque chose à raconter en lien avec le projet scientifique et culturel du musée. Je parlais tout à l'heure des amulettes de Thaïlande et des posters de cinéma, ce sont des objets peu coûteux mais que nous présentons souvent dans des expositions et qui entrent bien en dialogue avec nos collections ethnographiques anciennes.

Cependant, aussi modeste que soit le coût d'une acquisition, elle doit toujours passer par le même processus de commission officielle.

Le budget d'acquisition est-il le même pour les tous les départements du musée ?

Oui nous avons un budget commun qui peut être concentré sur une acquisition importante selon les opportunités et les projets de la direction du musée.

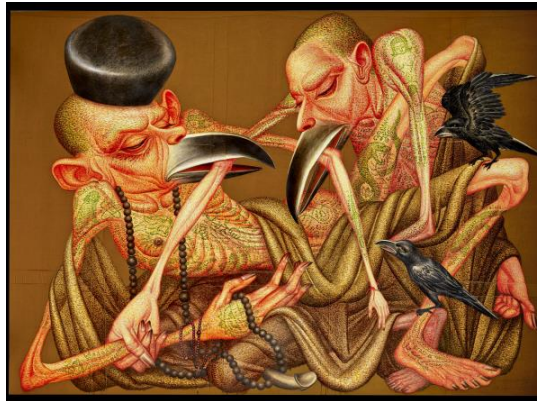
Un musée national, est-ce un acheteur comme un autre sur le marché de l'art ?

Pas tout à fait. En effet, pour les ventes qui se tiennent en France, l'Etat peut exercer ce que l'on nomme le droit de préemption, pour s'assurer de l'entrée d'une œuvre dans les collections nationales. La procédure d'acquisitions nous rend aussi plus lent, c'est pourquoi nous avons la possibilité de saisir la délégation permanente de la commission des acquisitions auprès du service des musées de France pour participer à une vente entre deux commissions et dans des délais urgents. Lors d'une préemption, le représentant du musée assiste incognito à la vente et se manifeste après le coup de marteau pour exercer le droit de préemption au montant de la dernière enchère. Cela permet de ne pas léser le vendeur et l'anonymat permet de ne pas faire monter artificiellement les prix sachant que le musée sera acheteur au final.

Les acquisitions d'un musée reflètent-elles la personnalité d'un conservateur ?

Le processus d'acquisition dont nous parlons permet justement de recueillir plusieurs avis compétents. Notre travail a aussi bien sûr une part de subjectivité. Notre expérience personnelle, notre réseau orientent nos choix. Ma prédécesseure a beaucoup travaillé sur les vêtements et les parures des minorités d'Asie du Sud-Est. Mon intérêt me porte davantage vers le cinéma, les religions populaires. Au final nous ne travaillons que sur des têtes d'épingles. Comment donner un aperçu d'un continent ? Les expositions monographiques du type « Les Touaregs » ou « Les Esquimaux » qui avaient l'ambition de présenter une culture dans son ensemble n'ont jamais été scientifiques. Il faut replacer les musées de civilisations et de sociétés en tant que sciences humaines, c'est-à-dire dans leur rôle de transmission de connaissances mais à partir de subjectivités, c'est-à-dire comme des discours construits. Nous travaillons sur des micro-sujets qui peuvent sembler arbitraires, mais le musée essaie d'en faire des portes d'entrée vers les arts et les civilisations pour tous les publics.

Document 2 : Anupong Chantorn, « Rival », 2017. Peinture réalisée pour l'exposition « Enfers et fantômes d'Asie » et acquise par le musée du quai Branly - Jacques Chirac.



Matériaux et techniques : Acrylique sur toile (robe de moine)

Dimensions : 180 × 250 × 5 cm

Pays : Thaïlande

N° inventaire : [70.2017.34.1](#)

©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Anupong Chantorn peint des créatures infernales et des damnés sur des robes monastiques, souvent décorées de digrammes⁷ et de formules de protection. La souffrance de ces personnages illustre la loi de la rétribution des actes (karma) dans la tradition de la peinture bouddhique des enfers. Les personnages suscitent aussi le sentiment de compassion qui est, avec la connaissance, l'autre qualité conduisant à la libération. L'utilisation des digrammes magiques et, surtout, des vêtements monastiques, permet de transmettre des mérites aux défunts pour apaiser leur souffrance et permettre leur retour dans le cycle des réincarnations.

Les personnages, tenant à la fois du moine et du damné famélique des enfers (phi prêt), possèdent deux niveaux de lecture. On peut y voir une représentation de damnés expiant leurs fautes en se réfugiant dans la religion et l'ascèse, ou bien des moines décadents envoyés aux enfers. A cet égard, l'œuvre d'Anupong a parfois été vue comme une critique de la communauté monastique qui pervertit la religion, notamment à travers le commerce des amulettes (représentées ici dans le sac du moine) très lucratif en Thaïlande.

Document 3 : Masque de génie (Phi ta khon).



Masque peint avec coiffe découpée prenant l'aspect d'une couronne.

Réalisé par Phongsak Thongphut

2013

Thaïlande, province de Loei, population Thaï

Matériaux et techniques : Vannerie de bambou et stipe de palmier peint.

Dimensions : 100 × 40 × 50 cm

N° inventaire : [70.2014.24.2](#)

©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Ce type de costume est produit et porté dans la province de Loei, au Nord-Est de la Thaïlande, à l'occasion de la fête de phi ta khon qui célèbre la sortie annuelle des génies tutélaires.

Don de Suntipap Chuabounmi, maire de Dan Sai et de l'Office du tourisme de Thaïlande

⁷ Un digramme est un groupe de deux lettres employé pour transcrire un phonème.

Document 4 : Extrait de Julien Rousseau, « Lion mythique et culte des esprits. Acquérir du patrimoine vivant en Asie », in *20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac*, catalogue de l'exposition, Paris, co-édition Skira - musée du quai Branly - Jacques Chirac, 2019.

« En 2013, le musée a fait l'acquisition en Thaïlande d'un ensemble relatif au culte des esprits (phi) et à sa coexistence avec le bouddhisme (...) il s'agissait en premier lieu de compléter cette collection avec des amulettes récentes, qui sont vendues dans les temples et sur des marchés spécialisés de Bangkok. Ce projet s'est accompagné d'entretiens et d'une collecte d'informations, comme les magazines spécialisés en talismans, qui permettent de documenter les objets et leur contexte. (...) Cette mission a également été l'occasion d'étudier et d'acquérir des masques d'esprits du sol *phi ta khon*, créations des artistes de Dan Sai, ville du nord-est de la Thaïlande. Un ensemble représentatif de six masques, dont trois avec costume, a pu être acquis sur place grâce au soutien des artistes et du maire de la ville, qui, quelques mois plus tard, fit le déplacement jusqu'au musée pour faire don de deux nouveaux masques. »

Proposition d'Activités Elèves :

En utilisant les documents 1,2,3 et 4 et à partir de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », en vous appuyant sur des exemples précis, expliquez :

- Les différentes manières de faire entrer des œuvres dans les collections nationales en France.
- Le rôle d'un conservateur dans le processus d'acquisition.
- Retrouvez dans l'exposition les œuvres présentées dans les documents 2 et 3 et à l'aide des cartels, précisez leurs modes d'acquisition.

3.2 - La commission des acquisitions

Document 5 : La commission des acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac en 2014.

La commission des acquisitions de l'Établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, créée par l'article 18 du décret du 9 décembre 2004, est présidée par le président de l'établissement. Elle comprend 18 membres.

1. Président de l'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac
2. Directrice chargée des musées de France au ministère de la Culture
3. Directeur général pour la recherche et l'innovation, Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation
4. Président de la Société des amis du quai Branly - Jacques Chirac
5. Directeur du Département du Patrimoine et des collections
6. Directeur Du Département de la Recherche et de l'enseignement
7. Adjoint au directeur du Département du Patrimoine des collections, responsable scientifique des collections
8. Directrice-adjointe du Département du Patrimoine et des collections, responsable de la médiathèque

Deux membres élus :

9. Responsable de l'Unité patrimoniale Photographie
10. Responsable de l'Unité patrimoniale Afrique

Huit membres nommés par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la culture pour une durée de trois ans renouvelable (Arrêté du 16 octobre 2014) :

11. Conservatrice du musée du Poni (Burkina Faso)

12. Conservateur du musée des Jacobins, directeur du développement culturel du Grand Auch agglomération, spécialiste des arts précolombiens
13. Directrice du Musée Eugène Delacroix
14. Directrice du département des arts de l'Islam du musée du Louvre
15. Anthropologue
16. Collectionneuse, spécialiste des arts premiers, membre de la Compagnie nationale des experts
17. Président de la Fondation Martine Aublet, Vice-Président de la Société des Amis du quai Branly-Jacques Chirac
18. Directeur général du Musée du National du Mali

Source : site Internet du musée du quai Branly - Jacques Chirac :
<http://www.quaibrnaly.fr/fr/missions-et-fonctionnement/instances-deliberatives-et-consultatives/la-commission-des-acquisitions/>

Proposition d'Activités Elèves :

- A partir du document 5, retrouvez le ou les membres de la commission qui peuvent correspondre aux fonctions suivantes :
 - Représentant l'Etat, je veille à ce que l'acquisition s'inscrive dans le projet du musée et je m'assure que l'achat n'entre pas en concurrence avec d'autres « musées de France »
 - J'apporte un regard extérieur au musée et mon expertise au sujet des arts du continent américain.
 - Au musée du quai Branly - Jacques Chirac, je dirige le département en charge de l'ensemble des objets conservés au musée.
- Le conservateur en charge de l'unité patrimoniale Afrique a préparé un dossier d'acquisition pour un masque d'Afrique de l'Ouest qui sera bientôt proposé dans une grande vente internationale. Grâce au document 5 et à partir de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » : Imaginez quels membres de la commission pourraient prendre la parole lors de la réunion. Imaginez quels types d'arguments pourraient avancer les membres lors de la réunion.

3.3 - L'inaliénabilité en question

Document 7 : Article « Inaliénabilité » in *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, sous la direction d'André Desvallées et de François Mairesse, Paris, éditions Armand Colin, 2011.

« INALIENABILITE (ang. *inalienability*, esp. *Inalienabilidad*). *n.f.* - qualité de ce qui n'est pas aliénable, c'est-à-dire ce dont la propriété ne peut être cédée. En droit, les objets appartenant au domaine public sont inaliénables, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être donnés, vendus ou échangés. Cela n'exclut pas que des biens ou des objets de collections puissent être prêtés ou déposés dans un autre musée. Faisant exception au principe d'inaliénabilité, la loi admet parfois que les biens du domaine public soient transférés à d'autres personnes publiques alors même qu'ils demeurent à l'intérieur du domaine public (...). Leur sortie du domaine, par déclassement, permet l'aliénation. En France, les collections des musées sont légalement inaliénables mais tout ou une partie des collections peuvent être transférées à un autre musée de France. Le principe d'inaliénabilité est garanti par la jurisprudence de nombreux pays dont le dispositif juridique est d'origine romaine, notamment l'Espagne, l'Italie, la Belgique, etc. Le principe d'inaliénabilité n'est pas d'application

dans le droit anglo-saxon qui privilégie le principe du *public trust*, ou de la parole des *trustees* (qui est au cœur du système administratif des musées anglo-américains). »

Document 8 : Extraits de l'article « Ces musées américains qui cèdent leurs œuvres », Kate Deimling, *Le Journal des Arts*, 12 février 2014.

« Aux Etats-Unis, loin d'être interdite, l'aliénation des biens est un outil de la gestion des musées. La plupart des musées américains étant des institutions privées, l'Etat ne s'occupe guère de la question. C'est une organisation de directeurs de musées d'art, l'*American Association of Museum Directors* (AAMD) qui établit le cadre dans lequel est permise l'aliénation des biens. Cadre assez vaste. Selon les lignes directrices publiées par l'AAMD et généralement acceptées par les musées d'art américains, l'« *aliénation d'œuvres est une partie légitime de la constitution et du maintien des collections [...]. Les fonds provenant [de la vente] d'une œuvre ne seront pas utilisés pour les frais de fonctionnement ou les dépenses en immobilisation [mais] peuvent être utilisés seulement pour l'acquisition d'œuvres.* » (...).

Les musées sont des organisations à but non lucratif qui doivent gérer leurs collections pour le bien public. Selon la loi fédérale, chaque musée est régi par les lois de l'Etat où il se trouve. L'Etat de New York est le seul qui, en 2011, a promulgué une loi sur l'aliénabilité des biens, laquelle reprend les préconisations de l'AAMD. Cet Etat est aussi le seul à avoir imposé une obligation légale exceptionnelle au Metropolitan Museum of Art (Met) : le musée doit publier tous les ans le montant des revenus par la vente d'œuvres en indiquant le titre de chaque pièce cédée plus de 50 000 dollars. Une décision émanant du procureur général de New York après un scandale survenu en 1972. (...) La vente d'œuvres se poursuit aujourd'hui de plus belle au Met. Depuis 2004 et uniquement chez Christie's, ce dernier a cédé 426 œuvres, selon une porte-parole de la maison. L'écueil reste le même qu'en 1972 : vendre des œuvres pour en acheter d'autres risque d'assujettir la collection muséale aux caprices et aux effets de mode. En outre, la volonté des donateurs, qui souhaitent que leurs œuvres soient visibles au public, n'est plus respectée, la grande majorité des œuvres aliénées finissant en mains privées »

Proposition d'Activités Elèves :

A partir des documents 1, 7 et 8, complétez le tableau suivant :

	Aliénabilité	Inaliénabilité
Pays concernés		
Principe général		
Avantages		
Risques		

4. Les collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac : objets ethnographiques, œuvres d'art ?

Niveau scolaire : Classes du collège (cycle 4) et du lycée général, technologique et professionnel.

Disciplines : De nombreuses disciplines peuvent être concernées par cette réflexion centrée sur la notion d'œuvre d'art : les disciplines littéraires comme le Français, la Philosophie, la spécialité Histoire Géographie géopolitique sciences politiques, mais également l'Histoire des arts et les Arts plastiques. Mais cette perspective peut être également intéressante à aborder dans les enseignements techniques, comme par exemple, avec des classes de premières STDI2A ou en cours de technologie en cycle 4 et permet d'appréhender la question du chef-d'œuvre en lycée professionnel.

Points d'entrée dans les programmes scolaires :

*Histoire des arts, cycle 4 : « Les arts à l'ère de la consommation de masse de 1945 à nos jours ».

*Lettres, CAP : « Rêver, imaginer, créer ».

*Arts appliqués, CAP et Seconde professionnelle : « Contribution de l'enseignement au chef-d'œuvre », « Design et culture appliqués au métier », « Ouverture artistique, culturelle et civique ».

*Enseignement optionnel ou de spécialité d'Histoire des arts, Seconde générale et technologique, Première et Terminale générale : « Se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux. (...) Diffusion et circulation de l'œuvre artistique ».

*Enseignement optionnel ou de spécialité d'Arts plastiques, Seconde générale et technologique, Première et Terminale générale : Domaine « La présentation et la réception de l'œuvre ».

*Spécialité Humanités, littérature et philosophie, Première générale : « Les représentations du monde. Découverte du monde et pluralité des cultures. Décrire, figurer, imaginer ».

*Philosophie, Terminale générale, technologique et professionnelle : L'art.

*Spécialité Histoire Géographie, géopolitique, sciences politiques : Thème 4 « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques », en particulier l'axe 1 : « Usages sociaux et politiques du patrimoine ».

*Lettres, Terminale professionnelle : « L'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts », « Identité et diversité ».

Objectifs et problématique :

Un objet ne « naît » pas pour un musée ! Exposer un objet utilisé dans le quotidien ou lié à un culte dans une institution muséale, modifie souvent son statut et le regard qui est posé sur lui, en particulier lorsqu'il devient prisé par des musées, des collectionneurs, des amateurs d'Art et plus généralement par les visiteurs. Quel regard portons-nous alors sur ces objets ?

4.1 - « Une cuiller vaut bien une œuvre d'art », Marcel Mauss.

Document 1

Les objets du musée ont un régime d'existence particulier. Placer un objet dans un musée, ou de manière plus générale dans un nouveau contexte d'exposition, c'est l'investir d'un sens, d'une fonction qui ne sont pas nécessairement ceux qu'il avait pour ses producteurs, ou encore pour ses usagers, ou détenteurs précédents. En bref, mettre un objet en musée, c'est le soumettre à une opération de qualification, une façon de dire implicitement, par exemple d'une cuillère, « ceci est

une œuvre d'art », ou encore « ceci est un exemplaire de design industriel » et non pas une simple cuillère. Ce procédé de qualification s'accompagne par ailleurs de toute une série de gestes et de procédures à la fois techniques, économiques, diplomatiques, voire politiques. (...)

Exposée dans une institution muséale, la cuillère aura été soumise à une évaluation de sa dignité en tant qu'œuvre d'art ; elle aura été inventoriée, mise en série au sein d'une collection, restaurée ; ses qualités formelles et son histoire étudiées, elle aura été soignée, mise en vitrine, éclairée et légendée.

Anne-Christine Taylor, « Les vies d'un objet de musée », in *Textes et documents pour la classe*, « le musée du quai Branly », n° 918, éditions Réseau Canopé, 15 juin 2006, p.6-7.

Document 2



Spatule vomitive
République dominicaine, province de Puerto Plata.

Population : Taïno

Date : 1200 - 1500

Matériaux et techniques : Bois

Dimensions : 36 x 13 x 6 cm

Spatule de bois sculptée dans un bois courbe (gaiac ou vigne) avec à son extrémité un personnage anthropomorphe résumé à une tête disproportionnée avec deux grands yeux, une bouche et deux jambes. Les orbites des yeux et la bouche devaient présenter des incrustations en coquillage ou en or. Un décor en spirale est sculpté sous les pieds du personnage.

Spatule utilisée, afin de se purifier, par les shamanes ou caciques indiens des Grandes Antilles lors du rituel de la "cohoba" au cours duquel ils inhalaient une substance hallucinogène (la cohoba) pour entrer en contact avec les esprits, les "zemis".

N° inventaire : [70.2014.12.1](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Claude Germain.

Document 3

Même si l'ethnologue lui conserve son nom vernaculaire d'origine sur sa fiche, il le dénomme principalement suivant des catégories occidentales préétablies. Une pièce de bois recouvrant le visage devient un « masque », une sculpture de petite taille « un fétiche », une sculpture de grande taille « un totem », un récipient en céramique, un « vase ». Ce lexique remontant à une époque préprofessionnelle de l'ethnologue perdure encore parfois sous l'effet de l'habitude ou du manque de vocabulaire équivalent. La nouvelle dénomination, pourtant censée être scientifique, peut également restreindre l'objet à une seule de ses dimensions ou fonctions. » (...)

Où l'objet commence-t-il et où finit-il ? (...) Devons-nous exposer la tasse avec la soucoupe, le thé ; la crème et le sucre, la cuillère, la nappe et le napperon, la table, la chaise et la tapisserie ? Cette question sur la définition de l'objet en tant qu'élément d'un ensemble plus vaste, un objet indissociablement lié, dans un monde moderne à son utilisation en tant qu'objet d'exposition et de musée. Tout objet aujourd'hui est exposable.

Fabrice Grognet, « Objet de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », in *Gradhiva*, « Autour de Lucien Sebag », n°2, 2005, p.49-63.

Document 4

Beaucoup des gens qui visitent les musées sont sensibles à la beauté des objets exotiques. Parmi dix masques mélanésiens, il y en aura un qui est plus achevé que les autres : on a le droit de le sélectionner pour l'exposer. Il représente une création réussie, qu'elle soit celle d'un individu ou celle d'une société. Evidemment, si j'ignore d'où il vient, s'il a servi à porter la voix d'un esprit ou celle d'un ancêtre, ou s'il a figuré un dieu de la pluie et s'il est interdit aux femmes, cet objet reste muet sur tout cela. Les anthropologues critiquent ce silence de l'objet choisi pour sa beauté. Parfois même, ils n'ont que faire de l'émotion esthétique : ils réclament le droit de ne montrer que les objets sur lesquels ils ont des informations suffisantes. A mon avis, ils ont tort d'éliminer cette première

appropriation de l'objet à travers le plaisir esthétique. L'idée que je défends pour le futur Musée des Arts et Civilisations est de parvenir à cumuler ces deux aspects : le plaisir de voir et celui de savoir, car l'opposition entre les deux a trop duré.

Maurice Godelier, « Un musée pour les cultures » in *Sciences Humaines*, décembre 1998 - janvier 1999.

Document 5



Crochet
Papouasie Nouvelle - Guinée. Moyen Sepik.
Population latmul
19^e siècle
Matériaux et techniques : Bois, pigments,
surmodelage, coquillages, cheveux, vannerie,
fibres végétales.
Dimensions : 126 x 41 x 30 cm

« Cette sculpture est un chef-d'œuvre de l'expression latmul. Malgré le fait que la langue latmul ne connaisse pas de dénomination pour ce que nous appelons art, cet objet, rare parmi les rares, est imprégné de notions esthétiques propres aux latmul, s'appuyant sur des formes canoniques comme sur des appréciations locales (...) Malheureusement le collecteur de cette pièce n'a noté ni le nom du lieu, ni le nom du personnage représenté. De même, le nom du sculpteur, sans doute connu des hommes initiés du village au moment où le crochet fut installé dans la maison, perdu au cours des générations, ne nous a pas été transmis. »

Kaufmann, Christian, 2006 in Peltier et Morin, *Ombres de Nouvelle Guinée*. Genève, p. 404

N° inventaire : [70.2011.15.1](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Claude Germain

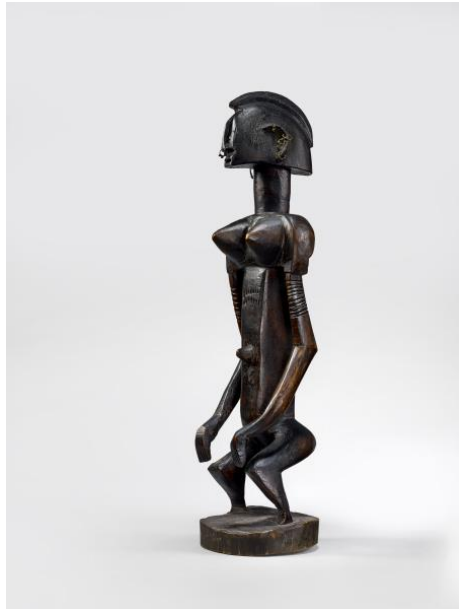
Proposition d'Activités Elèves :

- A partir du document 1 et de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », êtes-vous d'accord avec Anne-Christine Taylor sur le changement de statut de l'objet dès lors qu'il entre dans un musée ? Justifiez votre réponse en citant des objets vus dans l'exposition.
- A l'aide des documents 1 à 5 et de vos connaissances personnelles, quelles définitions attribuez-vous aux termes suivants : objet, œuvre, chef-d'œuvre ? Quelles différences établissez-vous entre ces trois termes ? Confrontez vos réponses avec celles de vos camarades.
- Etudiez les documents 3 et 4, puis reformulez les propos des auteurs. De quelle pensée vous sentez-vous proche ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les documents 2 et 5 ou sur un ou plusieurs autres objets vus dans l'exposition.
- A l'aide de vos connaissances personnelles et de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », quelles définitions pouvez-vous formuler pour les termes suivants : patrimoine et patrimonialisation. Pensez-vous que nous pouvons parler de patrimonialisation pour les acquisitions du

musée du quai Branly - Jacques Chirac ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les documents 2 et 5 ou sur un ou plusieurs autres objets vus dans l'exposition.

4.2 - Quelques œuvres phares

Document 6



Statue féminine

Mali, Population : Dogon

19^e siècle

Matériaux et techniques : bois, fer, alliage cuivreux, perles de verre

Dimensions : 69 x 18,5 x 18 cm

Les statues dogon semblent représenter des personnes précises dont le rang et la fonction sont exprimés par des détails. Leur rôle couvre un large spectre et varie en fonction du contexte d'origine que l'on ne connaît en général pas, ces images étant inaccessibles aux Occidentaux. Elles étaient investies de pouvoirs variés dans le cadre familial, social et politique.

N° inventaire : [70.2013.25.1](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Claude Germain

Sculpture acquise grâce au soutien de la société des Amis du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Document 7



Tenture de temple, Krishna Rasa Lila

Inde, Etat du Rajasthan

Milieu du 19^e siècle

Matériaux et techniques : Peinture sur toile de coton

Dimensions : 261 × 282,5 cm avec la gaine
251,5 x 268 cm la tenture originelle

Sous une nuit de pleine Lune, Krishna danse avec les jeunes femmes du village de Brindavan, au bord du fleuve saint de la Yamuna couvert de lotus. Cette scène, appelée Rasa Lila, fait l'analogie entre la dévotion et le sentiment amoureux pour montrer la proximité de Krishna avec ses fidèles. La composition utilise le procédé classique de la narration continue, faisant apparaître les personnages simultanément dans plusieurs scènes.

Les pichvai sont des peintures sur toile de coton réalisées pour le temple de Krishna Shrinathji de Nathwara, au Rajasthan, et associées au courant religieux des Pusthimarg. Littéralement images "de derrière", ces peintures se suspendent à l'arrière de la stèle de Krishna Shrinathji qui est l'image principale du temple de Nathwara.

Le pichvai du Rasa Lila est plus particulièrement montré à l'occasion de la fête du printemps (Sharad Purnima)

N° inventaire : [70.2016.10.1](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Claude Germain

Document 8



Voile de visage

Egypte, péninsule du Sinaï. Population : Akharsah
Milieu du 20^e siècle

Matériaux et techniques : Coton, argent, alliage cuivreux, verre, ambre, plastique, bois (?). Tissage armure toile, broderie au point de croix, tissage de perles
Dimensions : 85 × 55 × 2 cm

Les voiles de visage, " burqu' ", sont portés uniquement par les femmes mariées. Cet élément du costume traditionnel, véritable parure, permet de connaître, selon sa couleur, sa forme et son décor, l'âge et l'appartenance tribale de la femme qui le revêt. Les voiles de visages jaunes sont ceux des femmes âgées, les rouges et les bruns (même très foncés) longs et courts sont ceux des jeunes femmes. Chaque femme réalise son propre voile qu'elle décore et personnalise selon ses propres goûts. Le port de ces voiles est aujourd'hui tombé en désuétude.

N° inventaire : [70.2017.20.3](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Claude Germain

Proposition d'activités Elèves :

- Retrouvez les trois œuvres présentées dans les documents 6, 7 et 8 dans la dernière section de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac » intitulée « les œuvres phares ». Selon vous, pourquoi figurent-elles dans cette section ? Précisez leurs modes d'acquisition à l'aide des cartels.
- Les œuvres présentées dans les documents 6, 7 et 8 reflètent-elles la diversité des acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur ces documents et sur une ou plusieurs autres « œuvres phares » présentées à la fin de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ».
- Prêtez attention à la scénographie de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ». Comment cette scénographie présente-t-elle les œuvres ? De quelle manière la scénographie de l'exposition influe-t-elle sur votre regard de spectateur ?

Pour aller plus loin :

« C'est un musée bâti autour d'une collection. Où tout est fait pour provoquer l'éclosion de l'émotion portée par l'objet premier ; où tout est fait, à la fois pour le protéger de la lumière et pour capter le rare rayon de soleil indispensable à la vibration, à l'installation des spiritualités (...) Peu importants les moyens ... Seul le résultat compte »

Jean Nouvel, *Lettre d'intention pour le concours international d'architecture*, 1999⁸.

- Lisez ci-dessus l'extrait de la lettre d'intention de Jean Nouvel pour le concours d'architecture lancé pour la construction du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Après votre venue au musée, expliquez de quelle manière le geste architectural de Jean Nouvel met en valeur les collections.

⁸ Voir aussi : <http://www.quaibrantly.fr/fr/les-espaces/une-architecture-une-histoire/>

- Visitez le Plateau des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac : comment qualifieriez-vous la scénographie de cet espace ? Comparez-la avec la scénographie de la Galerie Jardin qui accueille l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ». Exprimez votre ressenti personnel.

5 - Dans le cabinet de travail de Claude Lévi-Strauss.

Niveau scolaire : Seconde générale et technologique, Première et Terminale de la voie générale.

Disciplines : Français, Philosophie, Spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, Spécialité Histoire des arts.

Points d'entrée dans les programmes scolaires :

*En Français, de nombreuses possibilités en Seconde ou en Première. En fonction des parcours choisis, le professeur peut donner à étudier des œuvres de Claude Lévi-Strauss en lectures intégrale ou cursive dans le cadre des objets d'étude « Littérature d'idées » ou « Romans et récits » ou proposer des extraits de son œuvre à étudier pour constituer un prolongement réflexif sur la critique de l'ethnocentrisme par exemple. En Seconde, cette étude peut être réalisée en interdisciplinarité avec l'enseignement d'Histoire, en particulier en lien avec le thème 2 du programme « XVe - XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle. Chapitre 1 : l'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde » ».

*Pour l'enseignement de spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie », l'entrée de Première « Les représentations du monde » invite dans les programmes à aborder la « découverte du monde et la pluralité des cultures ». La découverte du travail de Claude Lévi-Strauss semble donc tout à fait indiquée.

*Dans l'enseignement obligatoire de Philosophie en Terminale (générale et technologique), la notion de « L'Art » est au programme et Claude Lévi-Strauss est cité parmi les auteurs à étudier.

Objectifs : Découvrir l'importance de Claude Lévi-Strauss pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac et ses apports à l'anthropologie.

5.1 - Claude Lévi-Strauss et le musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Le musée du quai Branly - Jacques Chirac est le musée des arts et civilisations d'Asie, d'Afrique, d'Océanie et des Amériques. En 1998, lors de sa création il hérite des collections du musée de l'Homme (ancien musée d'ethnographie du Trocadéro) et du musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO au Palais de la Porte dorée anciennement Palais des colonies et musée de la France d'Outre-mer)⁹, institutions elles-mêmes héritières d'objets entrés dans les collections nationales dès la fin du 16^{ème} siècle pour les plus anciens.

Document 1 : Entretiens avec Claude Lévi-Strauss

1.a : « Claude Lévi-Strauss à propos du musée de l'Homme », entretien avec Bernard Rapp le 11 octobre 1991 :

<https://www.ina.fr/video/I04209425/claude-levi-strauss-a-propos-du-musee-de-l-homme-video.html>

1.b : « Les objets de Lévi-Strauss au musée des arts premiers », reportage de France 3 le 28 novembre 2008 : <https://www.ina.fr/video/3782718001059>

1.c : « Plans du bureau de Claude Lévi-Strauss », 20 juin 1977 :

<https://www.ina.fr/video/I05259103/plans-du-bureau-de-claude-levi-strauss-video.html>

⁹ Voir la piste pédagogique « L'histoire des collections du musée du quai Branly – Jacques Chirac » dans le présent dossier.

Claude Lévi-Strauss évoque dans ces entretiens des objets caduveo, bororo et nambikwara qu'il a rapportés de ses voyages. Vous pourrez en retrouver plusieurs sur le Plateau des collections et au sein de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ».

Document 2



Pendentif cérémoniel,
Brésil, population Bororo
20^{ème} siècle

Matériaux et techniques : griffes de tatou, plumes, fibres végétales, résine, nacre, piquants de porc-épic, bois, graisse de poisson, extrait de graine d'urucu
Dimensions et poids : 75 x 23 x 1,9 cm, 35 g

Composé de deux ongles de prionyx (grand tatou) rattachés entre eux par un lien et une couche résineuse (berago) sur la face antérieure de laquelle sont incrustés 7 petits disques en nacre (boro). De la résine sur la face antérieure pendent 5 baguettes de bois recouvertes d'un tressage de fils noir et rouge et de piquants de porc-épic. A chaque extrémité de chacune des baguettes une petite touffe de plumes d'arara rouges. A l'extrémité inférieure de chacune de ces baguettes sont attachées une plume rouge et une jaune. A la face postérieure, touffe de frange en cordelette fine de coton rouge fixée à la résine. Corde de suspension en fibre de tucum tressée enduite d'une couche de graisse rougeâtre.

Ornement cérémoniel des hommes. Fabriqué et utilisé par des hommes. L'enduit de la corde de suspension est dû à la teinture à base d'extrait d'urucu et de graisse de poisson dont les hommes enduisent leur corps.

N° inventaire : [71.1936.48.181](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Patrick Gries, Bruno Descoings

Document 3



Photographie de Claude Lévi-Strauss.
Bororo de la société Cera et du clan Cilea.
Brésil, Mato Grosso, Population Bororo.
Date de prise de vue : 1935 - 1936.
Dimensions : 9 x 12 cm

Portrait d'un homme portant des ornements corporels et une coiffe en plumes. Homme de la société Cera et du clan Cibo en costume de cérémonie. Ce fut le meilleur informateur bororo de Claude Lévi-Strauss.

N° de gestion : [PF0038073](#)

©musée du quai Branly - Jacques Chirac



Coiffe collectée par Claude Lévi-Strauss.
(Nom vernaculaire : aipoburéu burégi)
Brésil, Mato Grosso. Population Bororo.

Matériaux et techniques : griffes de félidé,
fibres végétales, feuilles de palmier,
graines de roucou.

Dimensions et poids : 20 x 24 x 2.5 cm. 60
g.

34 griffes de félidé montées par leur base
à l'aide d'un liage de cordelette de fibre
végétale en croisillons enduite de poix sur
une baguette souple entourée d'un ruban
de feuille séchée de palmier, pliée en
demi-cercle. La base de chaque griffe est
enduite d'une couche de roucou (graines
écrasées dans de la graisse de poisson et
séchées), qui la maintient comme dans un
étui. Monture peinte au roucou, et ornée
de 10 petites plumes jaunes d'ara placées
deux à deux à distance égale. A chaque
extrémité de la monture, cordelette en
fibre végétale, servant de lien.

Ornement de tête utilisé et fabriqué par
les hommes.

N° inventaire : [71.1936.48.294](#)

©musée du quai Branly - Jacques Chirac

Proposition d'Activités Elèves :

-A partir du document 1, expliquez pourquoi Claude Lévi-Strauss est-il attaché au musée de l'Homme.

-A partir du document 1b, précisez quel est le double apport de Claude Lévi-Strauss au musée du quai Branly - Jacques Chirac.

-A propos du titre de la vidéo du document 1b, recherchez quels ont été les noms parfois attribués aux collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac et expliquez les raisons de l'évolution de cette appellation.

- Visionnez le document 1c, puis répondez aux questions suivantes :

*Quels sont les objets que vous pouvez apercevoir dans son bureau ?

*Quelle discrimination l'échange avec Claude Lévi-Strauss pointe-t-elle ? Que révèle-t-elle sur notre société ?

*Quel est le but de l'ethnologie selon Claude Lévi-Strauss ?

- Retrouvez les objets présentés dans les documents 2 et 4 sur le Plateau des collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Pourquoi peut-on dire que ces objets sont les fruits d'un assemblage complexe. Classez en différentes catégories la variété de matériaux qui composent ces objets.

- D'après les documents 2, 3 et 4 : quels sont les ornements corporels des hommes Bororo ? Quelles sont leurs fonctions ?

- Synthèse : d'après les documents 1 à 4 et votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », répondez au sujet suivant sous

forme d'une synthèse argumentée : Pourquoi Claude Lévi-Strauss a-t-il collecté ces objets lors de ses missions ? Pourquoi ces objets se trouvent aujourd'hui dans les collections du musée du quai Branly - Jacques Chirac ?

5.2 - La science contre les préjugés : les notions de barbarie et d'ethnocentrisme

Document 5 : Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, 1961

« L'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une situation inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles : morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions. « Habitudes de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », « on ne devrait pas permettre cela », etc., autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères. Ainsi l'Antiquité confondait-elle tout ce qui ne participait pas de la culture grecque (puis gréco-romaine) sous le même nom de barbare ; la civilisation occidentale a ensuite utilisé le terme de sauvage dans le même sens. Or derrière ces épithètes se dissimule un même jugement : il est probable que le mot barbare se réfère étymologiquement à la confusion et à l'inarticulation du chant des oiseaux, opposées à la valeur signifiante du langage humain ; et sauvage, qui veut dire « de la forêt », évoque aussi un genre de vie animale, par opposition à la culture humaine. Dans les deux cas, on refuse d'admettre le fait même de la diversité culturelle ; on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit. [...] On sait, en effet, que la notion d'humanité, englobant, sans distinction de race ou de civilisation, toutes les formes de l'espèce humaine, est d'apparition fort tardive et d'expansion limitée. Là même où elle semble avoir atteint son plus haut développement, il est nullement certain - l'histoire récente le prouve - qu'elle soit établie à l'abri des équivoques ou des régressions. Mais, pour de vastes fractions de l'espèce humaine et pendant des dizaines de millénaires, cette notion apparaît totalement absente. L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie les "hommes" (ou parfois - dirons-nous avec plus de discrétion "les bons", "les excellents", "les complets »), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus - ou même de la nature humaine, mais sont tout au plus composés de "mauvais", de "méchants", de "singes de terre" ou "d'œufs de pou" [...]. Dans les Grandes Antilles, après la découverte de l'Amérique, pendant que les Espagnols envoyaient des commissions d'enquête pour rechercher si les indigènes possédaient ou non une âme, ces derniers s'employaient à immerger des blancs prisonniers afin de vérifier par une surveillance prolongée si leur cadavre était ou non, sujet à la putréfaction.

Cette anecdote à la fois baroque et tragique illustre bien le paradoxe du relativisme culturel (que nous retrouverons ailleurs sous d'autres formes) : c'est dans la mesure même où l'on prétend établir une discrimination entre les cultures et les coutumes que l'on s'identifie le plus complètement avec celles qu'on essaye de nier. En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus "sauvages" ou les plus "barbares" de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leur attitude typique. Le barbare c'est celui qui croit à la barbarie. »

Document 6 : Michel de Montaigne (1533-1592), *Les Essais*, livre I, chapitre XXXI « Des cannibales », 1579.

Or je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation¹⁰, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ; comme de vrai, il semble que nous n'avons autre mire¹¹ de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances¹² du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police¹³, parfait et accompli usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de même que nous appelons sauvages les fruits que nature, de soi et de son progrès¹⁴ ordinaire, a produits : là où, à la vérité, ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages. En ceux-là sont vives et vigoureuses les vraies, et plus utiles et naturelles, vertus et propriétés, lesquelles nous avons abâtardies en ceux-ci, et les accommodant au plaisir de notre goût corrompu¹⁵. Et si pourtant¹⁶, la saveur même et délicatesse se trouvent à notre goût excellente, à l'envi des nôtres¹⁷, en divers fruits de ces contrées-là sans culture. Ce n'est pas raison que l'art gagne le point d'honneur sur notre grande et puissante mère Nature. Nous avons tant rechargé¹⁸ la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions que nous l'avons du tout¹⁹ étouffée. Si est-ce que²⁰, partout où sa pureté reluit, elle fait une merveilleuse honte à nos vaines et frivoles entreprises,

Et veniunt ederoe sponte sua meluis
Surgit et in solis formosior arbutus antris,
Et volucres nulla dulcius arte canunt.²¹

Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à représenter²² le nid du moindre oiselet, sa contexture, sa beauté et l'utilité de son usage, non pas²³ la tissure de la chétive araignée. Toutes choses, dit Platon, sont produites par la nature ou par la fortune, ou par l'art²⁴ ; les plus grandes et plus belles, par l'une ou l'autre des deux premières ; les moindres et imparfaites, par la dernière.

Proposition d'Activités Elèves :

- Etudiez attentivement le document 5, puis répondez aux questions suivantes :

*Recherchez les étymologies des mots « barbare » et « sauvage ».

*Montrez que la notion d'humanité a une histoire.

*Comment se comportent les groupes humains envers ceux qu'ils ne reconnaissent pas comme les leurs ? Quels sont les deux exemples datant du 16^e siècle que donne Claude Lévi-Strauss ? Expliquez-les.

*Expliquez ce qu'est le « paradoxe du relativisme culturel ».

¹⁰ Le Brésil

¹¹ Mire : critère

¹² Usances : usage reçu

¹³ Police : gouvernement

¹⁴ Progrès : processus

¹⁵ Ceux-là : les fruits produits par la nature ; ceux-ci : les fruits cultivés par l'homme

¹⁶ Et si pourtant : et par conséquence

¹⁷ A l'envi des nôtres : en comparaison des nôtres

¹⁸ Rechargé : surchargé

¹⁹ Du tout : complètement

²⁰ Si est-ce que : toujours est-il que

²¹ Traduction de vers de Properce : « Le lierre pousse mieux spontanément, l'arbusier croit plus beau dans les antres solitaires, et sans art, les oiseaux ont un chant plus mélodieux. »

²² Représenter : reproduire

²³ Non pas : pas plus que

²⁴ Idée développée par le philosophe athénien dans les *Lois*.

*Comment comprenez-vous la dernière phrase du texte : « Le barbare c'est d'abord celui qui croit à la barbarie » ?

- Etudiez attentivement le document 6, puis répondez aux questions suivantes :

*Montrez que Montaigne, comme Claude Lévi-Strauss dans le document 5, redéfinit ce qu'est la barbarie.

*Montrez que Montaigne et Lévi-Strauss dans les documents 5 et 6 dénoncent l'ethnocentrisme²⁵ à cinq siècles d'intervalle.

*En quoi l'éloge de la nature est-il étayé par un blâme du progrès ? (Cette question peut être mise en relation avec les dernières pages de *Tristes tropiques*)

Document 7 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, chapitre XIII, 1578 (orthographe modernisée).

Artisan d'origine modeste et de religion protestante, Jean de Léry participa à une expédition française au Brésil. À cette occasion, il partagea pendant quelques temps la vie des Indiens Tupinambas. Vingt ans après son retour en France, il fit paraître un récit de son voyage.

« Au reste, parce que nos Tupinambas sont fort ébahis de voir les Français et autres des pays lointains prendre tant de peine d'aller quérir leur *Arabotan*, c'est-à-dire bois de Brésil, il y eut une fois un vieillard d'entre eux qui sur cela me fit telle demande : « Que veut dire que vous autres *Mairs* et *Peros*, c'est-à-dire Français et Portugais, veniez de si loin pour quérir du bois pour vous chauffer, n'y en a-t-il point en votre pays ? » À quoi lui ayant répondu que oui et en grande quantité, mais non pas de telles sortes que les leurs, ni même du bois de Brésil, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait, ains (comme eux-mêmes en usaient pour rougir leurs cordons de coton, plumages et autres choses) que les nôtres l'emmenaient pour faire de la teinture, il me répliqua soudain : « Voire, mais vous en faut-il tant ? - Oui, lui dis-je, car (en lui faisant trouver bon) y ayant tel marchand en notre pays qui a plus de frises²⁶ et de draps rouges, voire même (m'accommodant toujours à lui parler de choses qui lui étaient connues) de couteaux, ciseaux, miroirs et autres marchandises que vous n'en avez jamais vu par deçà, un tel seul achètera tout le bois de Brésil dont plusieurs navires s'en retournent chargés de ton pays. - Ha, ha, dit mon sauvage, tu me contes merveilles. » Puis ayant bien retenu ce que je lui venais de dire, m'interrogeant plus outre, dit : « Mais cet homme tant riche dont tu me parles, ne meurt-il point ? » - Si fait, si fait, lui dis-je, aussi bien que les autres. » Sur quoi, comme ils sont aussi grands discoureurs, et poursuivent fort bien un propos jusqu'au bout, il me demanda derechef : - « Et quand donc il est mort, à qui est tout le bien qu'il laisse ? » « - À ses enfants, s'il en a, et à défaut d'iceux à ses frères, sœurs et plus prochains parents. » « - Vraiment, dit alors mon vieillard (lequel comme vous jugerez n'était nullement lourdaut), à cette heure connais-je²⁷ que vous autres *Mairs*, c'est-à-dire Français, êtes de grand fols : car vous faut-il tant travailler à passer la mer, sur laquelle (comme vous nous dites étant arrivés par-deçà²⁸) vous endurez tant de maux, pour amasser des richesses ou à vos enfants ou à ceux qui survivent après vous ? La terre qui vous a nourris n'est-elle pas aussi suffisante pour les nourrir ? Nous avons (ajouta-t-il), des parents et des enfants, lesquels, comme tu vois, nous aimons et chérissons ; mais parce que nous nous assurons qu'après notre mort la terre qui nous a nourris les nourrira, sans nous en soucier plus avant, nous nous reposons sur cela. » Voilà sommairement et au vrai le discours que j'ai ouï de la propre bouche d'un pauvre sauvage américain. »

²⁵ A mettre éventuellement en relation avec des extraits d'autres siècles, par exemple : chapitre sur « le Nègre de Surinam » dans *Candide* de Voltaire, la harangue du vieux Tahitien dans le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot ; voire avec des extraits contemporains comme le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire.

²⁶ *Frises* : étoffes de laine

²⁷ *Connais-je* : je me rends compte.

²⁸ *Par deçà* : chez les Tupinambas, au Brésil.

Document 8 : Michel de Montaigne, *Essais*, livre III, chapitre VI, « Des cochés », 1588.

Dans ce passage de ses Essais, Montaigne se fonde sur les témoignages qu'il a lus pour critiquer le comportement des conquérants européens dans le Nouveau Monde

« La plupart de leurs réponses et des négociations faites avec eux montrent que [ces hommes] ne nous étaient nullement inférieurs en clarté d'esprit naturelle et en justesse [d'esprit]. La merveilleuse magnificence des villes de Cusco²⁹ et de Mexico et, parmi beaucoup d'autres choses semblables, le jardin de ce roi, où tous les arbres, les fruits et toutes les herbes, selon l'ordre et la grandeur qu'ils ont dans un jardin [normal], étaient excellemment façonnés en or, comme, dans son cabinet³⁰ tous les animaux qui naissaient dans son État et dans ses mers, et la beauté de leurs ouvrages en joaillerie, en plume, en coton, dans la peinture, montrent qu'ils ne nous étaient pas non plus inférieurs en habileté. Mais en ce qui concerne la dévotion, l'observance des lois, la bonté, la libéralité³¹, la franchise, il a été très utile pour nous de ne pas en avoir autant qu'eux. Ils ont été perdus par cet avantage et se sont vendus et trahis eux-mêmes. Quant à la hardiesse et au courage, quant à la fermeté, la résistance, la résolution contre les douleurs et la faim et la mort, je ne craindrais pas d'opposer les exemples que je trouverais parmi eux aux plus fameux exemples anciens que nous ayons dans les recueils de souvenirs de notre monde de ce côté-ci [de l'Océan]. Car, que ceux qui les ont subjugués suppriment les ruses et les tours d'adresse dont ils se sont servis pour les tromper, et l'effroi bien justifié qu'apportait à ces peuples-là le fait de voir arriver aussi inopinément des gens barbus, différents d'eux par le langage, la religion, par l'aspect extérieur et le comportement, venant d'un endroit du monde où ils n'avaient jamais imaginé qu'il y eût des habitants, quels qu'ils fussent, [gens] montés sur de grands monstres inconnus, contre eux qui non seulement n'avaient jamais vu de cheval mais même bête quelconque dressée à porter et à avoir sur son dos un homme ou une autre charge, munis d'une peau luisante et dure³² et d'une arme [offensive] tranchante et resplendissante, contre eux qui, contre la lueur qui les émerveillait d'un miroir ou d'un couteau, échangeaient facilement une grande richesse en or et en perles, et qui n'avaient ni science ni matière grâce auxquelles ils pussent, même à loisir, percer notre acier ; ajoutez à cela les foudres et les tonnerres de nos pièces [d'artillerie] et de nos arquebuses, capables de troubler César lui-même, si on l'avait surpris avec la même inexpérience de ces armes, et [qui étaient employées] à ce moment contre des peuples nus, sauf aux endroits où s'était faite l'invention de quelque tissu de coton, sans autres armes, tout au plus, que des arcs, des pierres, des bâtons et des boucliers de bois ; des peuples surpris, sous une apparence d'amitié et de bonne foi, par la curiosité de voir des choses étrangères et inconnues : mettez en compte, dis-je, chez les conquérants cette inégalité, vous leur ôtez toute la cause de tant de victoires. »

Document 9 : Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, 1955.

Lors d'une expédition au Brésil, en 1938, l'ethnologue Claude Lévi-Strauss a partagé la vie quotidienne d'un peuple indien, les Nambikwara.

Pour moi, qui les ai connus à une époque où les maladies introduites par l'homme blanc les avaient déjà décimés, mais où - depuis des tentatives toujours humaines de Rondon³³ - nul n'avait entrepris de les soumettre, je voudrais oublier cette description navrante³⁴ et ne rien conserver dans la mémoire, que ce tableau repris de mes carnets de notes où je le griffonnai une nuit à la lueur de ma lampe de poche : « Dans la savane obscure, les feux de campement brillent. Autour du foyer, seule protection contre le froid qui descend, derrière le frêle paravent de palmes et de branchages hâtivement planté dans le sol du côté d'où on redoute le vent ou la pluie ; auprès des hottes emplies des pauvres objets qui constituent toute une richesse terrestre ; couchés à même la terre qui s'étend alentour, hantée par d'autres bandes également hostiles et craintives, les époux, étroitement enlacés, se perçoivent comme étant l'un pour l'autre le soutien, le réconfort, l'unique secours contre les

²⁹ Cusco : ancienne capitale du Mexique

³⁰ Cabinet : bureau

³¹ Libéralité : générosité

³² Peau luisante et dure : il s'agit de l'armure

³³ Rondon : explorateur brésilien (1865-1958) qui tenta d'adapter les Indiens à la vie moderne tout en cherchant à préserver leurs mœurs et coutumes.

³⁴ Lévi-Strauss vient de lire un compte-rendu ethnologique indiquant que la situation de la tribu dont il avait partagé la vie quinze ans auparavant s'est extrêmement dégradée.

difficultés quotidiennes et la mélancolie rêveuse qui, de temps à autre, envahit l'âme nambikwara. Le visiteur qui, pour la première fois, campe dans la brousse avec les Indiens, se sent pris d'angoisse et de pitié devant le spectacle de cette humanité si totalement démunie ; écrasée, semble-t-il, contre le sol d'une terre hostile par quelque implacable cataclysme ; nue, grelottante auprès des feux vacillants. Il circule à tâtons parmi les broussailles, évitant de heurter une main, un bras, un torse, dont on devine les chauds reflets à la lueur des feux. Mais cette misère est animée de chuchotements et de rires. Les couples s'étreignent comme dans la nostalgie d'une unité perdue ; les caresses ne s'interrompent pas au passage de l'étranger. On devine chez tous une immense gentillesse, une profonde insouciance, une naïve et charmante satisfaction animale, et, rassemblant ces sentiments divers, quelque chose comme l'expression la plus émouvante et la plus véridique de la tendresse humaine. »

Proposition d'Activités Elèves :

- Quelles qualités des peuples du « Nouveau Monde » les documents 7, 8 et 9 mettent-ils en relief ?
- Dans le premier livre des *Essais*, Michel de Montaigne explique que, pour se former, il faut « froter et limer notre cervelle contre celle d'autrui ». Montrez que les réflexions de Claude Lévi-Strauss se situent dans l'héritage de la pensée humaniste.

5.3 - Tentative de théorisation par comparaison des observations

Document 10 : Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, 1955

Aucune société n'est parfaite. Toutes comportent par nature une impureté incompatible avec les normes qu'elles proclament, et qui se traduit concrètement par une certaine dose d'injustice, d'insensibilité, de cruauté. Comment évaluer cette dose ? L'enquête ethnographique y parvient. [...] On découvre alors qu'aucune société n'est foncièrement bonne ; mais aucune n'est absolument mauvaise. Toutes offrent certains avantages à leurs membres, compte tenu d'un résidu d'iniquité dont l'importance paraît approximativement constante et qui correspond peut-être à une inertie spécifique qui s'oppose, sur le plan de la vie sociale, aux efforts d'organisation.

Cette proposition surprendra l'amateur de récits de voyages, ému au rappel des coutumes « barbares » de telle ou telle peuplade. Pourtant, ces réactions à fleur de peau ne résistent pas à une appréciation correcte des faits et à leur rétablissement dans une perspective élargie. Prenons le cas de l'anthropophagie qui, de toutes les pratiques sauvages, est sans doute celle qui nous inspire le plus d'horreur et de dégoût. On devra d'abord en dissocier les formes proprement alimentaires, c'est-à-dire celles où l'appétit pour la chair humaine s'explique par la carence d'autre nourriture animale, comme c'était le cas dans certaines îles polynésiennes. De telles fringales, nulle société n'est moralement protégée : la famine peut entraîner les hommes à manger n'importe quoi [...] Mais surtout, nous devons nous persuader que certains usages qui nous sont propres, considérés par un observateur relevant d'une société différente, lui apparaîtraient de même nature que cette anthropophagie qui nous semble étrangère à la notion de civilisation. Je pense à nos coutumes judiciaires et pénitentiaires. A les étudier du dehors, on serait tenté d'opposer deux types de sociétés : celles qui pratiquent l'anthropophagie, c'est-à-dire qui voient dans l'absorption de certains individus détenteurs de forces redoutables le seul moyen de neutraliser celles-ci, et même de les mettre à profit ; et celles qui, comme la nôtre, adoptent ce qu'on pourrait appeler l'*anthropémie* (du grec *émein*, vomir) ; placées devant le même problème, elles ont choisi la solution inverse, consistant à expulser ces êtres redoutables hors du corps social en les tenant temporairement ou définitivement isolés, sans contact avec l'humanité, dans des établissements destinés à cet usage. A la plupart des sociétés que nous appelons primitives, cette coutume inspirerait une horreur profonde ; elle nous marquerait à leurs yeux de la même barbarie que nous serions tentés de leur imputer en raison de leurs coutumes symétriques.

Des sociétés, qui nous paraissent féroces à certains égards, savent être humaines et bienveillantes quand on les envisage sous un autre aspect. Considérons les Indiens des plaines d'Amérique du Nord qui sont ici doublement significatifs, parce qu'ils ont pratiqué certaines formes

modérées d'anthropophagie, et qu'ils offrent un des rares exemples de peuple primitif doté d'une police organisée. Cette police (qui était aussi un corps de justice) n'aurait jamais conçu que le châtement du coupable dût se traduire par une rupture des liens sociaux. Si un indigène avait contrevenu aux lois de la tribu, il était puni par la destruction de tous ses biens : tentes et chevaux. Mais du même coup, la police contractait une dette à son égard ; il lui incombait d'organiser la réparation collective du dommage dont le coupable avait été, pour son châtement, la victime. Cette réparation faisait de ce dernier l'obligé du groupe, auquel il devait marquer sa reconnaissance par des cadeaux que la collectivité entière - et la police elle-même - l'aidait à rassembler, ce qui inversait de nouveau les rapports ; et ainsi de suite, jusqu'à ce que, au terme de toute une série de cadeaux et de contre-cadeaux, le désordre antérieur fût progressivement amorti et que l'ordre initial eût été restauré. Non seulement de tels usages sont plus humains que les nôtres, mais ils sont aussi plus cohérents, même en formulant le problème dans les termes de notre moderne psychologie : en bonne logique, l'« infantilisation » du coupable impliquée par la notion de punition exige qu'on lui reconnaisse un droit corrélatif à une gratification, sans laquelle la démarche première perd son efficacité, si même elle n'entraîne pas des résultats inverses de ceux qu'on espérait. Le comble de l'absurdité étant, à notre manière, de traiter simultanément le coupable comme un enfant pour nous autoriser à le punir, et comme un adulte afin de lui refuser la consolation ; et de croire que nous avons accompli un grand progrès spirituel parce que, plutôt que de consommer quelques-uns de nos semblables, nous préférons les mutiler physiquement et moralement.

Document 11



Parure frontale de coiffure de cérémonie
Canada, Colombie Britannique. Population Tsimshian
19e siècle

Matériaux et techniques : Bois, nacre verte
Dimensions : 22 x 17,5 x 4,3 cm, 212 g

En bois sculpté en relief de forme rectangulaire, cintrée à sa partie supérieure, cette parure représente sous la forme d'un personnage accroupi le héros mythologique Aitl après son enlèvement par un monstre marin. Deux petits visages humains sont sculptés en faible relief au-dessus du sternum dédoublé et au milieu de l'abdomen (évocation de ses deux compagnons : Giunas et l'oncle de ce dernier.) Les yeux sont de nacre verte.

N° inventaire : [70.2002.31.1](#)

© musée du quai Branly - Jacques Chirac, photo Patrick Gries, Valérie Torre

Dans l'ouvrage *Chefs d'œuvre dans les collections du musée du quai Branly*, éditions musée du quai Branly, 2006, page 88, cette parure frontale de coiffe de cérémonie est ainsi commentée :
« Les Tsimshian de Colombie-Britannique vivaient selon deux régimes, l'un civil, l'autre religieux, qui correspondaient aussi aux deux saisons de l'année. Le premier s'exprimait par le potlatch, le second par les rites d'initiation. Le potlatch était une manifestation publique qui se déroulait généralement en été et dont l'enjeu était la distribution des richesses. Il prenait la forme d'un défi, certaines familles allant jusqu'à disséminer tous leurs biens pour préserver ou accroître leur prestige. Tout individu devait par ailleurs appartenir à une société secrète. Sous l'égide de celle-ci étaient organisés les festivals d'hiver au cours desquels prenaient place les rites d'initiation. Un chef, portant une parure dont on voit ici l'élément central, les présidait et menait les danses. La coiffe complète comportait des plumes et des dépouilles d'animaux, telles des queues d'hermine ou des poils de moustache de phoque. Cette pièce a été exécutée à l'aide de deux bois différents : l'érable clair, sans doute, pour le fond et le visage, et l'aulne pour le corps. La sculpture représente le héros légendaire Aitl. Les ancêtres mythiques, sous la forme de visages humains figurés sur le corps, illustreraient les légendes de la confrérie de l'ancien propriétaire de cette parure. »

Proposition d'Activités Elèves :

- Dans le chapitre XXX intitulé « Des Cannibales » des *Essais*, Montaigne décrit les pratiques des Amérindiens pour « représenter une extrême vengeance » et dans le chapitre XV intitulé « Comment les Américains traitent leurs prisonniers pris en guerre, et les cérémonies qu'ils observent tant à les tuer qu'à les manger » de *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Jean de Léry montre comme Montaigne que les Européens ne sont pas moins barbares en évoquant les guerres de religion qui sévissent alors. Comment, dans le document 10, Claude Lévi-Strauss revient-il sur les pratiques cannibales pour opposer deux types de sociétés ?
- Comment la dette participe-t-elle à un processus d'intégration sociale d'après le document 10 ?

-Au cours de votre visite de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », retrouvez puis observez l'œuvre présentée dans le document 11. Répondez aux questions suivantes :

*D'où vient cet objet et que représente-t-il ?

*A quoi sert-il, matériellement et symboliquement ?

*Montrez qu'il y a mise en abîme à plusieurs degrés.

*Quels sont les monstres marins que vous connaissez ? Mentionnez les origines des mythes que vous avez cités, au besoin à l'aide d'une recherche documentaire complémentaire.

Pour aller plus loin :

- « Il est à New-York, écrivais-je en 1943, un lieu magique où les rêves de l'enfance se sont donnés rendez-vous ; où des troncs séculaires chantent et parlent ; où des objets indéfinissables guettent le visiteur avec l'anxieuse fixité des visages ; où des animaux d'une gentillesse surhumaine joignent comme des mains leurs petites pattes, priant pour le privilège de construire à l'élu du palais du castor, de lui servir de guide au royaume des phoques, ou de lui enseigner dans un baiser mystique le langage de la grenouille ou du martin-pêcheur. »

Ainsi Lévi-Strauss décrit-il son expérience de l'American museum of Natural History dans *La Voie des masques* (ouvrage publié en 1975). A votre tour, évoquez la confrontation physique, émotive et intellectuelle qui vous avez vécue en découvrant les œuvres de l'exposition « 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac ».

- Pour Claude Lévi-Strauss : « L'art de la Colombie-Britannique est, comme tout art primitif, un art de la signification plus qu'un art de la représentation. Ce qui intéresse les Indiens est la relation au surnaturel qu'il n'est pas possible de représenter, mais qu'il est en revanche possible de signifier ».

« Pour Lévi-Strauss, la grandeur de cet art est donc la figuration de ce qui ne peut être figuré (le surnaturel) par recomposition signifiante, par une dialectique entre le support et le motif, qui font d'un coffre en bois décoré avec un motif d'ours une véritable incarnation de cet ours. De cette relation vitale et dialectique entre le décor (graphique) et la structure (matérielle) naît la signification : le coffre est une « boîte qui parle ». Il est l'ours réincarné dans la maison. » (*Lévi-Strauss*, E. Loyer, 2015)

écriture d'invention : laissez libre cours à votre imagination en prenant en compte ce que vous venez d'apprendre sur la parure et décrivez ce que voient les yeux de nacre d'Aitl lors d'un rituel d'initiation.

Quelques références bibliographiques :

Jean Copans, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, éditions Armand Colin, 2008.

Antoine de Gaudemar, « Claude Lévi-Strauss, le penseur du monde perdu », in *Libération*, 4 novembre 2009 : https://next.liberation.fr/culture/2009/11/04/le-penseur-des-mondes-perdus_591755

Patrick Juignet, « La méthode structurale de Claude Lévi-Strauss », in *Philosophie, science et société*, 2015 <https://philosciences.com/philosophie-et-humanite/methode-et-paradigme-des-sciences-humaines/93-la-methode-structurale-de-claude-levi-strauss?tmpl=component&print=1>

Claude Lévi-Strauss, « Le dédoublement de la représentation dans les arts d'Asie et d'Amérique » (1944-1945), repris dans *Anthropologie structurale*, 1958.

Marie Mauzé, « Lévi-Strauss et la Côte nord-ouest », *La lettre du Collège de France*, hors-série n°2, 2008 : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/243>

Marshall Sahlins, « L'anthropologie de Lévi-Strauss », 2010 : <https://www.ethnographiques.org/2010/Sahlins>

Revue *Sciences Humaines*, « Comprendre Claude Lévi-Strauss », hors-série n°8, novembre - décembre 2008.

***BIBLIOGRAPHIE**

Jacques Kerchache (sous dir.), *Sculptures. Afrique Asie Océanie Amériques*, Paris, coédition RMN - musée du quai Branly, 2000.

Yves Le Fur (sous dir.), *Musée du quai Branly. La collection*, Paris, coédition Skira Flammarion - musée du quai Branly, 2009.

Emmanuelle Loyer, *Lévi-Strauss*, Paris, Flammarion, collection Grandes biographies, 2015.

Stéphane Martin, *Musée du quai Branly. Là où dialoguent les cultures*, Paris, Gallimard, 2011.

Marie Sellier, *Mon petit quai Branly*, Paris, éditions RMN Jeunesse, 2008.

Chefs-d'œuvre dans les collections du musée du quai Branly, Paris, éditions du musée du quai Branly, 2006.

« Le musée du quai Branly », *Textes et documents pour la classe*, n°918, Paris, éditions Réseau Canopé, 15 juin 2006.

Les donateurs du musée du quai Branly 2006 - 2016, Paris, coédition musée du quai Branly - éditions Xavier Barral, 2016.

Tout le Quai Branly, Beaux-Arts éditions, 2016.

***PUBLICATIONS**

20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Catalogue de l'exposition, Paris, coédition Skira - musée du quai Branly - Jacques Chirac, 2019.

« 20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac », *Beaux-Arts*, hors-série, septembre 2019.

***VISITER L'EXPOSITION AVEC SA CLASSE**

- Visites **guidées** de l'exposition **20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac** (24 septembre 2019 - 26 janvier 2020, 1h30) pour les classes du collège et du lycée.
- Pour prolonger la visite de l'exposition **20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac** : une large programmation de visites **guidées** et de visites **contées** sur le **Plateau des collections** est proposée. Découvrez également les **ateliers** destinés aux groupes scolaires et périscolaires.

Tarifs groupes scolaires et périscolaires : Visite guidée ou visite contée : 70€ pour le groupe (dans la limite de 30 participants accompagnateurs compris) ou 35€ pour le groupe d'un établissement relevant de l'éducation prioritaire et les classes ULIS. Atelier : 100€ pour le groupe (dans la limite de 30 participants accompagnateurs compris) ou 50€ pour les établissements relevant de l'éducation prioritaire et les classes ULIS.

Pour toute visite, réservation par téléphone au 01 56 61 71 72, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h, au plus tard 2 semaines avant la date envisagée. Visites adaptées aux personnes en situation de handicap.

Pour préparer votre visite de l'exposition **20 ans. Les acquisitions du musée du quai Branly - Jacques Chirac**, le musée propose aux enseignants une **visite de sensibilisation** :

Mercredi 9 octobre 2019

à 14h30 (1^{er} degré) & 14h45 (2nd degré)

La visite guidée est suivie d'un temps d'échanges autour de la présentation du dossier pédagogique de l'exposition. Les visites de sensibilisation sont accessibles gratuitement, uniquement sur réservation, dans la limite des places disponibles.

Pour vous inscrire contactez le service des réservations au 01 56 61 71 72 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. Les inscriptions sont individuelles.

***AUTOUR DE L'EXPOSITION**

Colloque Faire collection aujourd'hui. Cette journée d'études, ponctuée par trois tables-rondes réunissant des universitaires, est organisée dans le cadre des journées des chercheurs, et vient clore une année de travaux au musée du quai Branly - Jacques Chirac, menés par cinq chercheurs lauréats des bourses postdoctorales.

Vendredi 27 septembre 2019, de 09h30 à 17h30. Salle de cinéma. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Et des rencontres pour approfondir le sujet, à découvrir au **Salon de lecture Jacques Kerchache** : coulisses de l'exposition, échanges avec des spécialistes, lectures, débats, projections... Retrouvez la [programmation complète](#) sur notre site.

Retrouvez toute la programmation du musée sur www.quaibranly.fr